



REGISTRE DES ÉTOILES



RECHERCHE ÉTUDIANTS !



DISTRIBUTION SACS POUBELLES !

A lire en page 10

A lire en page 11

A lire en page 60

SOMMAIRE

• Conseil communal	4
• Population - État civil	6
• L'administration communale vous informe	10
• Le CPAS vous informe	18
• La Police vous informe	19
• Enfance - Jeunesse - Enseignement	20
• Aînés	31
• EPN - Bibliobus	31
• Tourisme - Evénements	33
• Nature - Environnement	36
• Energie - Climat	37
• Mobilité	46
• Sport	46
• Santé	52
• Social	53
• A l'honneur	55
• Agenda	56

Editeur responsable :

Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :

Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvvy.be
080/29.20.21

Photo cover : Donald Bentvelsen

« 18 décembre 2023 sur la route de Rettigny à Brisy
en regardant vers l'est au soleil levant »

A l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de « La Vie communale » sortira
FIN MARS 2026. Pour toute insertion dans
cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au
080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvvy.be.

**Les membres du Collège Communal sont à
votre disposition sur rendez-vous.** Si vous
souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e)
Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les
numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent
sur www.gouvvy.be et dans cette vie communale.
Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à
l'administration communale : 080/29.29.29.

EDITORIAL



Chères habitantes, chers habitants,

À l'heure où s'achève une nouvelle année, la période de fêtes nous offre l'occasion de nous recentrer sur l'essentiel : ce qui nous unit, ce qui nous porte et ce que nous voulons continuer à construire ensemble.

Cette année encore, notre commune a traversé des moments composés de défis, parfois d'inquiétudes, mais aussi de belles réussites. Comme lors de nos commémorations du 11 novembre, la mémoire nous rappelle que, dans les périodes les plus sombres de l'histoire, ce sont toujours la solidarité et l'entraide qui ont permis d'avancer. Aujourd'hui, rien n'a changé : ces valeurs restent le socle de notre vie en communauté.

Dans nos familles, nous le ressentons chaque jour. Face aux difficultés économiques, aux incertitudes qui bousculent notre époque, aux interrogations sur l'avenir, ce sont souvent les gestes les plus simples qui redonnent confiance : un repas partagé, un service rendu, un mot de soutien.

Dans notre commune aussi, cette solidarité s'exprime régulièrement. Associations, bénévoles, services communaux : chacun, à sa manière, veille à ce que personne ne reste au bord du chemin. Je tiens à saluer cet engagement, souvent discret mais toujours déterminant.

Et pour que cette dynamique perdure, il nous faut aussi cultiver un art essentiel : celui de l'écoute. Dans nos différences d'opinion, de parcours, d'histoires, il y a toujours quelque chose à entendre, à apprendre. Le respect naît de cette écoute, et de ce respect peut se construire, pas à pas, la paix au quotidien.

À l'échelle du monde, nous observons malheureusement des conflits qui rappellent à quel point la paix reste fragile. Sans pouvoir agir sur tout, nous pouvons déjà agir ici : en choisissant chaque jour le dialogue plutôt que

la division, la coopération plutôt que le repli, l'ouverture plutôt que la méfiance. Construire des ponts commence d'abord localement.

Alors, à l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse des vœux tournés vers demain : que 2026 soit une année où nous osions innover, coopérer, créer, et continuer à faire de notre commune un lieu vivant, accueillant et inspirant. Une année où chacun trouve sa place, son élan, son équilibre.

Au nom des membres du Collège et du Conseil communal, je vous souhaite des fêtes chaleureuses et une nouvelle année pleine d'énergie, d'optimisme et d'en-vies partagées.

Ensemble, faisons de 2026 une année qui nous rassemble et nous ressemble.

Véronique Léonard
Bourgmestre



ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Mail : administration@gouvvy.be

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY

Lundi : 8h00 - 12h30

Mardi : 8h00 - 12h30

Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30 - 18h00 / Autres services : 13h30 - 16h00

Jeudi : 8h00 - 12h30

Vendredi : 8h00 - 12h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin).

CONSEIL COMMUNAL

Vous souhaitez connaître les décisions prises à l'issue des conseils communaux. Consultez les procès-verbaux sur le site « iDélisé Citoyens » ou via le QRcode



ORDRE DU JOUR

16 SEPTEMBRE 2025

1. Conseil Communal des Enfants. Prestation de serment des petits conseillers communaux.
2. Fonctionnement institutionnel. Conseil communal - Règlement d'ordre intérieur. Approbation.
3. Fonctionnement institutionnel. Conseillers communaux élus. Formation du tableau de préséance. Approbation.
4. Fonctionnement institutionnel. Renouvellement de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Désignation.
5. Bâtiments scolaires. Remplacement de la chaudière à l'école de Cherain. Conditions modifiées et mode de passation. Approbation.
6. C.P.A.S. Compte annuel de l'exercice 2024. Approbation.
7. Distribution d'eau. Plan Comptable de l'Eau 2024. Approbation.
8. Marchés publics. Conventions de marchés publics conjoints avec le CPAS de Gouvy et Gouvy Sports RCA. Approbation.
9. Culte. F.E. de Montleban. Compte 2024. Approbation.
10. Culte. F.E. de Gouvy. Budget 2025 - Modification n°1. Approbation.
11. Culte. F.E. de Baclain. Budget 2026. Approbation.
12. Culte. F.E. de Cherain. Budget 2026. Approbation.
13. Culte. F.E. de Rettigny. Budget 2026. Approbation.
14. Zone de Secours Luxembourg. Adaptation du montant des dotations communales pour l'exercice 2025. Information.
15. Vie associative. Mise à disposition de matériel communal lié à l'organisation de festivités. Approbation.
16. Environnement. Contrat de Rivière pour l'Amblève - Rour. Projet de programme d'actions 2026-2028. Approbation.
17. Environnement. Contrat de Rivière pour l'Ourthe. Projet de programme d'actions 2026-2028. Approbation.
18. Patrimoine naturel. Parc Naturel des Deux Ourthes - Soutien au projet LIFE Connect4Wild. Décision.
19. Environnement. Motion de soutien aux actions du Contrat de Rivière pour l'Amblève et Contrat de Rivière pour l'Ourthe. Décision.
20. Personnel communal. Recrutement d'un(e) employé(e) au service socio-culturel et constitution d'une réserve. Approbation.
21. Circulation routière. Projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la route de la Région Wallonne N827, prévoyant la modification de la mesure d'arrêt à Cherain au PK 6.625. Décision.
22. Enfance. Accueil Temps Libre - Programme CLE 2025-2030. Approbation.

23. Ajout d'un point en urgence. Décision.
24. Sport et vie associative. Mérite sportif 2024. Décision.

22 OCTOBRE 2025

1. Patrimoine communal forestier. Plan d'aménagement des bois communaux. Approbation.
2. Patrimoine communal forestier. Vente de bois de chauffage du jeudi 27 novembre 2025. Cahier des charges, clauses particulières et catalogue en 6 lots de bois feuillus. Approbation.
3. Finances communales. Budget communal 2025 - Services ordinaire et extraordinaire - Modification budgétaire n° 2. Approbation.
4. Aménagement du territoire. Réaménagement de la Rue de la gare à Gouvy - Réalisation. Décision.
5. Finances communales. Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
6. Finances communales. Taxe communale additionnelle au précompte immobilier - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
7. Environnement et salubrité publique. Coût-vérité en matière de déchets des ménages calculé sur base du budget 2026 : 100% (déclaration FEDEM). Approbation.
8. Environnement et salubrité publique. Règlement-taxé relatif à la collecte et au traitement des déchets résultants de l'activité usuelle des ménages et des déchets ménagers y assimilés pour l'exercice 2026. Approbation.
9. Environnement. Redevance communale relative à la vente de sacs PMC - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
10. Environnement et salubrité publique. Règlement taxe sur l'enlèvement des déchets non conformes et sur le versage sauvage - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
11. Environnement. Redevance pour le dépôt de terres et de pierres naturelles, non souillées et non contaminées, à la zone de remblais Courtil Bois de Ronce - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
12. Environnement. Taxe communale sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non-adressés et de supports de presse régionale gratuite - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
13. Environnement et énergies. Redevance communale pour la recharge de véhicules électriques ou hybrides sur les bornes communales et au stationnement y relatif - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.

14. Environnement et énergie. Taxe communale sur les éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
15. Immobilier. Taxe communale sur les secondes résidences Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
16. Immobilier. Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
17. Urbanisme. Redevance communale sur le traitement des dossiers relatifs aux permis d'urbanisation, certificats d'urbanisme, permis environnement et permis unique, ainsi qu'aux prestations de visite des lieux relatives au service urbanisme - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
18. Distribution d'eau. Redevance communale relative au prix de l'eau pour l'exercice 2026. Approbation.
19. Tourisme. Taxe communale sur les terrains de campings. Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
20. Tourisme. Taxe communale de séjour - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
21. Mobilité. Règlement redevance relative à l'utilisation du Proxi-Gouvvy - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
22. Mobilité. Règlement redevance pour la mise à disposition d'un véhicule communal (publicitaire) - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
23. Citoyenneté numérique. Redevance communale pour la fréquentation de l'Espace public numérique - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
24. Accueil extra-scolaire. Redevance communale pour les plaines et l'accueil avant et après la période d'ouverture des plaines. Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
25. Crèche communale. Redevance communale pour l'accueil des enfants qui fréquentent la crèche communale - Exercices 2026 2031 inclus. Approbation.
26. Enfance. Redevance communale pour la fréquentation de l'École de devoirs - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
27. Enfance. Redevance communale pour l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
28. Enfance. Redevance pour les repas fournis dans les écoles situées sur le territoire communal - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
29. Vie associative. Redevance communale pour la fréquentation de la Maison d'accueil communautaire des aînés - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
30. Vie associative. Redevance communale pour le lavage des gobelets et en cas de non-restitution ou de dégradation du matériel mis gratuitement à disposition des associations. Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
31. État civil. Règlement-taxe relatif à une demande de changement de nom - Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
32. État civil. Règlement-Redevance relatif à l'enregistrement d'une demande de changement de prénom - Exercices 2026 - 2031 inclus. Approbation.
33. État civil et population. Redevance communale pour la délivrance de documents administratifs au service population. Exercices 2026 à 2031 inclus. Approbation.
34. Environnement et lutte contre le changement climatique. Convention des Maires - Renouvellement du Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat. Approbation.
35. Charroi communal. Fourniture et entretien d'un véhicule neuf pour le service bâtiments (2025-132). Conditions et mode de passation. Approbation.
36. Culte. F.E. de Langlire. Compte 2024. Approbation.
37. Culte. F.E. de Langlire. Budget 2025. Approbation.
38. Culte. F.E. de Montleban. Budget 2026. Approbation.
39. Patrimoine. Bail commercial avec l'Association des docteurs Grandjean et Riguelle pour le bien sis Courtil 83, cadastré 3ème Division, Section E, n° 689 C, étant l'ancien presbytère. Révision de l'article 3. Approbation.
40. Gestion Financière. Octroi de provisions de trésorerie. Approbation.
41. Tourisme et sport. Octroi d'un subside exceptionnel de 2.000€ et 10.000€ à l'asbl Maison du Tourisme Haute Ardenne pour la réalisation d'un parcours de trail permanent et d'autres projets. Approbation.
42. Personnel communal. Statut administratif. Modification du chapitre IV relatif aux conditions de recrutement. Approbation.
43. Personnel communal. Cadre du personnel communal. Approbation.
44. Personnel enseignant. Indemnités pour frais de déplacement. Décision.
45. Fonctionnement institutionnel. Comité de concertation Commune-CPAS - PV du 9 septembre 2025. Information.
46. Ajout d'un point en urgence. Décision.
47. Bâtiments scolaires. Remplacement de la chaudière à l'école de Cherain - Relance. Conditions et du mode de passation. Approbation.

19 NOVEMBRE

1. Sécurité publique. Centre Médical Hélicoptère asbl - rapport d'activité 2024. Information.
2. Urbanisme. Réalisation d'un Schéma de Développement Communal. Consultation d'IDELUX Projets Publics dans le cadre d'une relation In House. Approbation.
3. C.P.A.S. Modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires n° 1 - exercice 2025. Approbation.
4. Vie associative. Comité de Jumelage Suze-la-Rousse. Convention et subside pour l'organisation de l'accueil des citoyens de Suze-la-Rousse. Exercices 2026 à 2031. Décision.
5. Vie associative. Association de fait Villages de la musique. Octroi d'un subside annuel de 10.000 € pour l'organisation des Printemps de la musique. Exercices 2026 à 2031. Décision.
6. Enseignement. Ecoles libres Ste Thérèse et St Joseph - Octroi d'un subside annuel pour l'utilisation du hall sportif. Décision.
7. Patrimoine communal. Vente de biens mobiliers - Délégation au Collège communal. Décision.

8. Patrimoine communal. Aliénation d'un tronçon de la voirie supprimée au droit des parcelles cadastrées 3ème division, section C, n° 194C, 337L, 339E à Honvelez. Décision de principe.
9. Patrimoine communal. Aliénation de l'ancien chemin de GC n° 70 désaffecté, non cadastré 3ème division, section B à Rogery. Décision de principe.
10. Patrimoine communal. Mise à disposition du local multi-service de la gare à l'asbl Groupe santé CHC et au laboratoire de biologie clinique du Groupe santé CHC. Approbation.
11. Sécurité publique. Règlement communal relatif au taillage des haies. Décision.
12. Culte. F.E. de Limerlé. Budget 2025. Approbation.
13. Culte. F.E. de Ourthe. Budget 2025 - Modification n°1. Approbation.
14. Culte. F.E. de Ourthe. Budget 2026. Approbation.
15. Culte. F.E. de Beho. Budget 2026. Approbation.
16. Culte. F.E. de Gouvy. Budget 2026. Approbation.
17. Culte. F.E. de Langlire. Budget 2026. Approbation.
18. Finances communales. Règlement protocolaire. Approbation.
19. Opération de Développement Rural. Composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Modification de la composition (partie citoyenne). Approbation.
20. Intercommunale ORES Assets. Assemblée générale du 11 décembre 2025. Approbation.
21. Intercommunale SOFILUX. Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2025. Approbation.
22. Intercommunale IMIO. Assemblée générale ordinaire du 1 décembre 2025. Approbation.
23. Intercommunale VIVALIA. Assemblée générale du 16 décembre 2025. Approbation.
24. Finances Communales. Mandats 1710 d'un montant de 185.103,53€. Exécution de la dépense sous la responsabilité du Collège Communal. Information.
25. Intercommunale IDELUX Développement. Assemblée générale du 17 décembre 2025. Approbation.
26. Intercommunale IDELUX Projets publics. Assemblée générale du 17 décembre 2025. Approbation.
27. Intercommunale IDELUX Finances. Assemblée générale du 17 décembre 2025. Approbation.
28. Intercommunale IDELUX Eau. Assemblée générale du 17 décembre 2025. Approbation.
29. Intercommunale IDELUX Environnement. Assemblée générale du 17 décembre 2025. Approbation.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **LENTZ Léon** né le 24 septembre à Liège, fils de Simon et de VETCOUR Morgane de Limerlé.
- **NAVAUX Romane** née le 24 octobre à Saint-Vith, fille de Dylan et de VAN DEN HAUTE Sara de Courtil.

MARIAGES

- **TILEN Marc et BRISKA Joëlle** se sont unis à Gouvy le 23 août.
- **JACQUES Thibaut et DECKER Stéphanie** se sont unis à Gouvy le 23 août.
- **ARNAUTS Johnny et LIMBOURG Sarah** se sont unis à Gouvy le 30 août.
- **CALUWE Carl et VERHASSELT Julie** se sont unis à Gouvy le 30 août.
- **DEQUINZE Valentin et NANSON Nayeli** se sont unis à Gouvy le 3 septembre.
- **SCHNEIDERS Mathieu et GRESSE Maurine** se sont unis à Gouvy le 6 septembre.
- **NOIRHOMME Sarah et DUCHATEAU Alison** se sont unies à Gouvy le 13 septembre.
- **YAKOUNIN Anatoliy et SOUGNEZ Laura** se sont unis à Gouvy le 20 septembre.
- **MINNE Thibaut et SCHUTZ Sarah** se sont unis à Gouvy le 20 septembre.
- **PIGNON Stéphan et ROBIN Annelise** se sont unis à Gouvy le 4 octobre.
- **IMERI Liridon et HENROT Alison** se sont unis à Gouvy le 4 octobre.

DÉCÈS

- **BOULLE Odette** de Gouvy est décédée le 26 août à l'âge de 94 ans.
- **HENROTTE Marie** de Limerlé est décédée le 31 août à l'âge de 93 ans.
- **REMACLE Cyrille** de Limerlé est décédé le 6 septembre à l'âge de 79 ans.
- **LENTZ José** de Gouvy est décédé le 8 septembre à l'âge de 63 ans.
- **SERVAIS Georges** d'Halconreux est décédé le 15 septembre à l'âge de 77 ans.
- **DUMONT Fabienne** de Limerlé est décédée le 17 septembre à l'âge de 62 ans.
- **LEMAIRE Jean** de Cierreux est décédé le 1er octobre à l'âge de 86 ans.
- **CHAPELLE Monique** de Renglez est décédée le 3 octobre à l'âge de 87 ans.
- **SCHEUREN José** d'Ourthe est décédé le 6 octobre à l'âge de 75 ans.
- **GERARD Renée** de Renglez est décédée le 1^{er} novembre à l'âge de 83 ans.
- **BUREN Yvette** de Gouvy est décédée le 3 novembre à l'âge de 77 ans.
- **WERTZ Albert** de Gouvy est décédé le 7 novembre à l'âge de 78 ans.
- **SCHMITZ Amélie** de Beho est décédée le 9 novembre à l'âge de 90 ans.
- **SCHMITZ Laure** de Wathermal est décédée le 15 novembre à l'âge de 89 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR DE RENÉ ET BÉATRICE CLOTUCHE-LEGROS

René et Béatrice se sont unis le 4 septembre 1975. De leur mariage sont nés deux enfants, Catherine et Antoine, ainsi que quatre petits-enfants qui font aujourd'hui leur fierté.

Leur rencontre remonte à un bal à Sart, en 1973, où René avait tenté une première approche. Deux années plus tard, l'évidence s'impose : ils décident de se dire « oui » à La Gleize, en septembre 1975.

Le jeune couple s'installe d'abord, pendant deux ans, à Trois-Ponts, avant de revenir à Gouvy dans la maison des grands-parents. À l'époque, il s'agit encore d'une ferme. Au fil des années, elle connaîtra d'importantes transformations, toutes réalisées par leurs soins, pour devenir le véritable petit bijou qu'elle est aujourd'hui.

René, facteur de formation, débute sa carrière à Liège-Guillemins en 1970. Après cinq années passées à Trois-Ponts, il rejoint ensuite Vielsalm où il terminera son parcours professionnel, avec un bref passage à Gouvy de quatre mois.

Béatrice, laborantine, commence quant à elle à Spa Monopole où elle exerce durant trois ans. Elle poursuit ensuite à Borgoumont jusqu'à la fermeture de l'établissement, puis termine sa carrière à l'école d'agriculture de La Reid.

En dehors de leur vie professionnelle et familiale, René nourrit depuis toujours une grande passion pour la ferme et l'équitation. Ensemble, ils s'investissent avec enthousiasme



dans le travail auprès des chevaux, ce qui leur permettra de parcourir les routes de notre belle région... et même bien au-delà. Ils participent notamment à des concours allant de Chably, en France, à divers rendez-vous internationaux. On les retrouve aussi sur les pistes de Durbuy, Flémalle, Marche, Saint-Hubert (notamment les 24 heures), Havelange ou encore Roumont.

Leur palmarès comprend également la célèbre « Route du Cuir », reliant Tiège à Schmiede (Knauf) en aller-retour, réunissant pas moins de 40 attelages. Et si les chevaux profitent des moments de récupération, il paraît que les meneurs, eux, ne manquent pas de savourer quelques joyeuses

« guindailles », chaque équipe faisant découvrir ses breuvages locaux... avec parfois des lendemains un peu difficiles, comme le confie René avec humour.

Lorsque Béatrice dispose de moments pour elle, elle s'évade volontiers dans le monde des fleurs et du bricolage. Un simple regard sur l'extérieur de leur maison suffit d'ailleurs à admirer le travail remarquable accompli : pas une brindille ne dépasse.

NOCES D'OR DE HERMANN ET BERNADETTE PAULIS-NOIRFALIZE

Bernadette et Hermann se sont unis le 7 août 1975. De leur mariage sont nés deux enfants : Margharethe, en 1981 - prénom qui rappelle celui de la maman d'Hermann - et Gérard, en 1982. Aujourd'hui, quatre petits-enfants comblent leur vie familiale.

À l'époque, Bernadette poursuit des études d'éducatrice à Liège et réside en kot. Elle s'y lie d'amitié avec une étudiante originaire de Maldange. Lors d'une visite chez cette amie, elle participe au bal du village : un moment déterminant, où les premiers regards et premiers échanges avec Hermann posent les bases de leur histoire.

Hermann travaille alors déjà à Liège, à la SNCB, en tant que conducteur sur les tractions électriques.

Leur présence commune dans la Cité ardente facilite leurs rencontres et leur rapprochement. Après trois ans et demi, ils décident finalement de se dire « oui ».

Leur première demeure se situe à Baelen, où ils vivent deux ans. Une mutation professionnelle les amène ensuite à s'installer à Ourthe, le 26 juillet 1977, dans la maison qu'ils occupent encore aujourd'hui. Celle-ci connaîtra, au fil des ans, de nombreuses transformations, presque toutes réalisées par Hermann, véritable « Monsieur bricolage », parfois aidé par la famille.

À peine sorti de l'école, Hermann rejoint la ferme familiale, un environnement qu'il connaît bien. S'ensuivent un passage dans une scierie puis au GD-Lux en tant qu'installateur en téléphonie. Mais l'appel du rail est plus fort. Après une série d'examens, il entre au chemin de fer comme conducteur le 24 août 1970. Brillant élève, il peut choisir son affectation. Il se souvient : « Cinq réussites sur quinze candidats », parmi lesquels Yvon Crémer, Jean-Marie Gérard, Jacques Blanjean et Guy Bourgraff. Jamais rassasié de connaissances, il quitte Gouvy durant cinq ans pour apprendre dans les moindres détails le fonctionnement des locomotives électriques.

Pour eux, un point essentiel demeure : le rassemblement familial. La garde des petits-enfants n'est jamais une contrainte, mais bien un bonheur renouvelé. Leur fille Catherine revient très souvent se ressourcer dans son village natal auprès des siens.

Nous les remercions pour le beau moment partagé et leur souhaitons encore beaucoup de plaisir à venir.



Il revient définitivement le 26 septembre 1977 et poursuit sa carrière pendant encore de nombreuses années, jusqu'à une retraite bien méritée en 2005, après 35 ans de service.

Bernadette, quant à elle, débute comme éducatrice à Cointe où elle exerce durant trois ans. Elle choisit ensuite de se consacrer pleinement à son rôle de « maman au foyer », une fonction essentielle, exigeante, mais ô combien précieuse et souvent trop peu reconnue.

Aujourd'hui, ils sont toujours autant occupés !

Hermann touche à tout. Son atelier, équipé comme celui d'un véritable professionnel, en témoigne. Il y passe des heures innombrables. Il fabrique meubles et aménagements pour la famille : trois cuisines équipées entre autres !

Son jardin est un autre terrain où règnent alignement, précision et amour du travail bien fait.

Côté loisirs, il pratique le vélo, la marche, et aime voyager. L'Europe n'a plus beaucoup de secrets pour eux : Turquie, Égypte, croisière en Norvège... la liste est longue. L'informatique fait également partie de ses passions, toujours désireux de rester à la pointe.

Bernadette, elle aussi, cultive de nombreuses activités : jardinage, tricot, couture, crochet. En cuisine, elle excelle : confitures maison réalisées avec leurs propres fruits, pâtisseries, pain... rien ne lui résiste.

Ils prennent également beaucoup de plaisir à réaliser ensemble divers bricolages et décorations : Hermann imagine et construit, Bernadette finalise et embellit. Leur complicité s'exprime autant dans les loisirs que dans la vie quotidienne.

L'un de leurs plus grands bonheurs reste la garde des petits-enfants. Ce ne sont pas des tâches, mais de véritables moments de joie et de partage. Les réunions de famille restent essentielles, même si concilier les agendas relève parfois du casse-tête.

Nous leur souhaitons une très belle continuation de vie commune !

NOCES DE DIAMANT DE RENÉ ET AMÉLIE KNODEN-GROMMERCH

Ils se sont unis le 23 octobre 1965 devant le Bourgmestre Raymond Parmentier. À l'époque, la meilleure manière pour rencontrer une jeune fille consistait à se rendre à plusieurs chez elle. C'est ainsi que René, accompagné de quelques jeunes de Sterpigny, s'est rendu à une soirée chez Amélie, alors domiciliée à Lomré.

Après deux années de fréquentation, ils décident finalement de se marier. René a alors 29 ans et Amélie 23. Il était temps, plaisante René : « Si cela n'aboutissait pas, je rendais les armes ! ». De leur union sont nés deux filles et trois garçons, onze petits-enfants et trois arrière-petits-enfants, qui égayent chaque réunion familiale.

À peine sorti de l'école primaire, René rejoint la ferme familiale, dont il reprendra les rênes quelques années plus tard. Amélie, de son côté, suit trois ans de formation au Sacré-Cœur de Vielsalm, en section « Ménagère ». Elle travaillera toute sa vie aux côtés de son mari, tout en assumant l'essentiel de l'éducation des enfants et les nombreuses tâches du foyer.

Installés à Sterpigny depuis toujours, René n'a jamais quitté son village natal. Leur maison a connu, au fil des ans, plusieurs transformations pour devenir le chaleureux logis qu'ils occupent actuellement. Leur sens de la famille s'est aussi illustré lorsqu'ils ont accueilli « Tante Sophie » durant quatre années après le décès de leurs parents.

Après avoir cessé son activité agricole, René ne s'est pas arrêté pour autant. Il s'est tourné vers l'exploitation des bois, un milieu dans lequel il se sent épanoui et ressourcé. Il a également joué un rôle central au sein du comité de la salle « Le Cosmos », dont il fut l'un des précurseurs et des bâtisseurs. Ce lieu de convivialité offre encore aujourd'hui à la jeunesse et aux habitants un espace de rencontres intergénérationnelles. Depuis cinquante ans, René assume aussi la fonction de président de la Fabrique d'Église. Amateurs de



football, ils suivent régulièrement, ensemble, les matchs de Jean-Luc et David.

Amélie, toujours très active, s'est consacrée à sa famille, au foyer et à la gestion quotidienne de la maison. Son grand plaisir reste le jardin. Elle y cultive encore aujourd'hui une grande variété de légumes qui garnissent admirablement leurs repas. Pendant de nombreuses années, elle a été membre de la Ligue des Familles avec Joseph Gennen, y vivant de belles rencontres et participant à de nombreux projets. Elle occupe également le rôle de sacristaine du village. Et comment ne pas évoquer ses poules ? Présentes depuis toujours dans le décor de la ferme, elles lui donnent toutefois plus de fil à retordre aujourd'hui ! Mais ce qui lui tient le plus à cœur reste la garde des petits-enfants chaque mercredi, un moment précieux pour eux comme pour elle. Sans oublier les grandes réunions familiales, organisées plusieurs fois par an.

Nous leur souhaitons encore de belles années en santé, actives et riches en moments partagés avec leur famille.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

PRESTATION DE SERMENT

Comme chaque année, depuis juin 2021, les enfants de 4^{ème} primaire qui souhaitent représenter les enfants au sein de la commune via le Conseil Communal des Enfants ont eu l'opportunité de déposer leur candidature afin de remplacer les petits conseillers ayant quitté l'école primaire. S'en sont suivies les élections dans chaque école.

Onze nouveaux petits conseillers nous ont rejoints et c'est lors du conseil communal de septembre dernier qu'ils ont prêté serment devant la Bourgmestre et l'ensemble du Conseil communal avec la phrase :

« Je m'engage à représenter les enfants de la Commune de Gouvvy en les écoutant, en ramenant leurs idées au Conseil Communal des Enfants et en activant des projets importants pour eux. ».

Bienvenue et félicitations à Nathan, Sarah, Mathys, Léa, Maëva, Julia, Eva, Jade, Lija, Steve et Zola qui rejoignent Loan, Eline, Arthur, Yasser et Victor.



Nous leur souhaitons beaucoup de découvertes, de partage et de bonne humeur dans cette initiation à la démocratie. Ils pourront continuer les projets commencés l'an dernier, mais également en proposer de nouveaux !

INSCRIPTION D'UN PETIT ANGE AU REGISTRE DES ÉTOILES

Afin d'offrir un geste de réconfort et d'accompagnement aux parents touchés par la perte périnatale, la Commune de Gouvvy a mis en place un Registre des Étoiles. Cette démarche bienveillante s'adresse aux « paranges » (parents-anges) et à leurs familles, pour leur témoigner soutien et reconnaissance dans l'épreuve traversée.

La grossesse et la naissance sont généralement synonymes d'espoir, de bonheur et de promesses d'avenir. Pourtant, parfois, la vie prend une tournure inattendue, et il faut dire adieu à un bébé avant même de pouvoir l'accueillir pleinement. Or, en Belgique, un bébé décédé avant les 140 jours de conception ne peut légalement pas être enregistré auprès de la Commune. Même s'il est indéniable que ce petit ange vit au plus profond du cœur de ses « paranges », la réalité législative ne permet donc pas une existence légale.

C'est pourquoi, en partenariat avec l'association « Au-delà des Nuages », le Conseil Communal a approuvé la création d'un registre des étoiles dans lequel ce petit ange, quel que

soit le temps passé dans le ventre de sa maman, peut être inscrit symboliquement.

CONDITIONS POUR L'INSCRIPTION

Seul un lien avec la Commune de Gouvvy est requis :

- soit les parents sont domiciliés dans la commune ;
- soit la mortinaissance a eu lieu sur le territoire de Gouvvy.

COMMENT PROCÉDER ?

Les parents peuvent inscrire leur enfant :

- en prenant rendez-vous auprès du service Population État civil via l'adresse mail population@gouvvy.be ou par téléphone au 080/29.29.29 ;
- ou en complétant directement le formulaire en ligne, accessible via le QR code.



À l'issue de cette démarche, un certificat d'enregistrement est remis aux parents. Il mentionne le prénom, le nom, la date et le lieu de naissance, ainsi que le nom du ou des parents.

Nous espérons que cette déclaration purement symbolique permettra d'apporter un peu d'apaisement dans ce parcours douloureux qu'est le deuil périnatal.



LA COMMUNE DE GOUVY RECHERCHE DES ÉTUDIANTS

POUR LES PLAINES DE VACANCES EN 2026

Plaines de vacances : encadrement et animation des enfants de 2,5 à 12 ans.

Conditions :

- avoir 16 ans minimum au 16/02/2026 ;
- démontrer un intérêt ou une expérience pour le travail avec les enfants.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer le coupon ci-dessous, accompagné d'une lettre de motivation, **pour le 10/01/2026** au plus tard, par e-mail à **administration@gouv.be**.



Nom

Adresse mail

Prénom

Période(s) de travail souhaitée(s) (cocher les périodes où vous êtes disponible) :

Lieu de naissance

☐ Congé de détente :

▪ 16/02 au 20/02

Adresse

☐ Vacances de printemps :

▪ 27/04 au 30/04

Numéro national

☐ Vacances d'été :

▪ 06/07 au 10/07

▪ 13/07 au 17/07

Numéro de téléphone



ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Vous organisez un événement accessible au public ?

Rendez-vous sur le site internet de la Commune :

<https://www.gouvvy.be/je-suis/association>.

Vous y trouverez l'ensemble des Informations et documents utiles (formulaires, règlements, procédures, etc.). Les formulaires connaissent régulièrement des mises à jour, merci de veiller à utiliser la dernière version disponible,



accessible via ce QR code.



NOUVEAUTÉ DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE : LA DÉCLARATION DES ÉVÉNEMENTS EN LIGNE

Depuis le 1^{er} septembre dernier, un formulaire web est mis à disposition des organisateurs pour solliciter une autorisation ou déclarer un événement à la Commune. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le Gouverneur, la Province de Luxembourg et l'ASBL Gigwal (Groupement d'Informations géographiques).

En pratique :

- accédez au formulaire en ligne : <https://gouverneur-luxembourg.be/declarer-un-evenement/> ;
- en tant qu'organisateur, il vous sera demandé de vous créer un compte ;
- vous pourrez ensuite encoder les Informations relatives à l'événement sur le formulaire en ligne ;
- la demande est automatiquement transmise à la Commune ;
- les données sont traitées par la Commune au travers d'une plateforme spécifique, accessible également aux services de secours.



- il offre une meilleure coordination entre organisateurs, Commune et services de secours ;
- il est accompagné d'une FAQ qui répondra à vos questions concernant la sécurité de votre événement.

Il est à noter que, pour permettre à tout un chacun de fonctionner avec les outils appropriés et d'adapter progressivement les habitudes, la version imprimable du formulaire reste pour l'instant toujours accessible. Nous vous invitons cependant à utiliser, de préférence, la version en ligne.

Nous vous remercions d'avance pour la réalisation de ces démarches administratives qui, en dehors de l'aspect obligatoire de la déclaration, permettent notamment de vérifier la compatibilité des différents événements qui pourraient avoir lieu à un même moment sur la commune et d'informer les services d'intervention d'urgence de l'ensemble des festivités organisées sur le territoire, ceci dans le but que vos événements se déroulent dans les meilleures conditions.

Contact : Cindy PIRON - 0491/92.70.20
cindy.piron@gouvvy.be

Les avantages du formulaire en ligne :

- il est simple et rapide à compléter ;
- il permet la centralisation des dossiers pour un meilleur suivi ;



RÉVISION DE CERTAINES TAXES ET REDEVANCES À PARTIR DE JANVIER 2026

Comme vous l'avez peut-être appris, la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ainsi que la redevance liée au prix de l'eau augmenteront à partir du 1^{er} janvier 2026. Ces montants sont directement liés à un système de facturation appelé « coût vérité ».

QU'EST-CE QUE LE COÛT VÉRITÉ ?

Le « coût vérité » représente le **coût réel et complet** d'un service. Il inclut l'ensemble des dépenses nécessaires à son

fonctionnement. **Pour la production et la distribution d'une eau de qualité**, ces frais concernent les salaires du personnel, les produits de traitement, le matériel d'exploitation, les amortissements, la facturation, la protection des captages, etc.

Pour la collecte et le traitement des déchets, il s'agit des frais de sous-traitance à l'intercommunale IDELUX Environnement pour le ramassage des déchets organiques et résiduels, la gestion du recyparc, etc.

Au cours des dernières années, tous ces éléments ont connu des hausses significatives : augmentation des salaires, du

prix de l'énergie, des matières premières et des coûts de traitement.

UNE OBLIGATION LÉGALE POUR LES COMMUNES

Les décrets en vigueur imposent aux communes de répercuter ces coûts dans les taxes ou redevances, en couvrant entre 95 % et 110 % des dépenses liées à ces services. Afin de garantir un certain équilibre et une certaine équité, le conseil communal du 22 octobre a décidé de couvrir exactement 100 % des frais pour la collecte et le traitement des déchets ainsi que pour la distribution d'eau.

AJUSTEMENT D'AUTRES TAXES

La taxe de séjour et celle sur les secondes résidences ont également été réévaluées afin de mieux refléter la réalité actuelle, tout en ne dépassant pas les pratiques des communes voisines.

L'augmentation de ces taxes résulte principalement des hausses généralisées des coûts de fonctionnement ainsi que des obligations légales imposées aux communes. En choisissant de couvrir strictement le coût réel des services, la commune garantit une gestion transparente, équilibrée et équitable pour l'ensemble des citoyens.

La commune ne réalise donc ni bénéfice ni perte sur ces services : les montants perçus servent uniquement à financer les coûts correspondants, et en aucun cas d'autres projets, tels que le nouveau hall sportif.



GOUVY ACCÉLÈRE SES CHANTIERS : DES PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

L'administration communale de Gouvvy poursuit son programme d'investissements en renforçant une série de projets importants destinés à améliorer les infrastructures, le cadre de vie et la mobilité au sein du territoire. Portés par les ser-

vices communaux ou confiés à des entreprises spécialisées, ces chantiers illustrent une volonté commune : offrir aux habitants un environnement plus fonctionnel, plus attractif et plus convivial.

UNE NOUVELLE PLACE CONVIVIALE AU CŒUR DE BEHO

Dans le village de Beho, les travaux d'aménagement d'une nouvelle place, rêvée par les habitants, ont pour objectif de créer un véritable lieu de rencontre. L'espace comprend des zones arborées, du mobilier urbain, plaine de jeux, terrain de pétanque, kiosque, barbecue et une esplanade multifonctionnelle ainsi que des aménagements favorisant l'accessibilité.

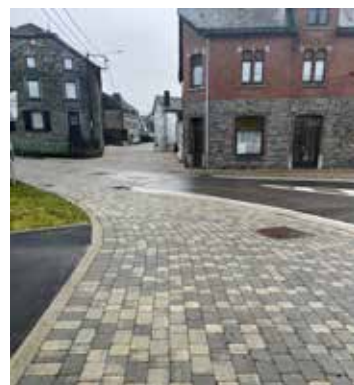
Ce projet vise à redynamiser le centre du village en offrant un espace public chaleureux, propice aux événements locaux et aux activités de plein air.



RÉNOVATION DES VOIRIES ET MODERNISATION DU RÉSEAU D'EAU À GOUVY VILLAGE

À Gouvy village, les travaux se sont concentrés sur 3 axes majeurs : la réfection de plusieurs voiries régionales et communales, l'installation du réseau d'égouttage et la rénovation du réseau de distribution d'eau. L'intervention permet non seulement d'augmenter le confort de circulation et la sécurité des usagers, d'améliorer la gestion des eaux rejetées

par les habitations et celle du petit ruisseau qui traverse la zone mais aussi de moderniser les conduites et d'optimiser la qualité du service d'eau potable.



AMÉLIORATION DE LA VOIRIE AGRICOLE À OURTHE

À Ourthe, la commune a investi dans la rénovation et la stabilisation d'un tronçon de voirie agricole. L'objectif est de faciliter l'accès aux parcelles, d'améliorer les conditions de travail en milieu rural et de renforcer la sécurité des déplacements des engins agricoles. Ces travaux soutiennent directement l'activité agricole.



RÉHABILITATION DES PONTS DE BOVIGNY ET D'OURTHE

Les ponts de Bovigny et d'Ourthe ont également fait l'objet d'interventions importantes. Les inspections ayant mis en évidence la nécessité de travaux structurels, la commune s'est engagée dans une rénovation complète : renforcement des tabliers, sécurisation des garde-corps, amélioration de la stabilité et mise en conformité des infrastructures. Ces chantiers ont été réalisés en collaboration avec des entreprises spécialisées afin de garantir la longévité des ouvrages et la sécurité des usagers.



RÉNOVATION DES MARCHES DEVANT L'ÉGLISE DE ROGERY

À Rogery, les marches situées devant l'église, fortement dégradées, ont été rénovées par nos services communaux. Ce projet vise à sécuriser l'accès au bâtiment tout en préservant son caractère patrimonial. Les matériaux utilisés ont été choisis pour respecter l'esthétique du site, symbole important de la vie locale et du patrimoine du village.



TRAVAUX EN COURS

Rénovation des voiries et du réseau de distribution d'eau de Beho

En plus de l'aménagement de la place, plusieurs voiries de Beho sont en cours de réfection, ainsi que le remplacement du réseau de distribution d'eau. Cette intervention globale permettra d'améliorer la circulation, de renforcer la sécurité, d'assurer une distribution d'eau de qualité et d'harmoniser l'ensemble du centre du village.

Prolongation du RAVeL

La commune collabore également à la prolongation du RAVeL avec la Région wallonne. Ces travaux offriront un itinéraire cyclable et piéton sécurisé, connecté au réseau régional. Ce nouvel axe doux encouragera la mobilité durable, les loisirs familiaux et le tourisme de proximité.



Rénovation énergétique du château

Le château de Gouvvy fait l'objet d'une rénovation énergétique majeure portant notamment sur le remplacement des menuiseries, la réfection de la toiture, l'isolation du bâtiment, la modernisation des systèmes de chauffage et de ventila-

tion. Ce projet vise à réduire les consommations d'énergie et à préserver ce bâtiment qui accueille un panel de services et activités diverses.

TRAVAUX D'ENVERGURE À VENIR

Réaménagement de la rue de la Gare à Gouvvy

Parmi les projets phares à venir, le réaménagement complet de la rue de la Gare à Gouvvy représente un chantier d'ampleur. En plus de la rénovation des voiries, il prévoit des trottoirs, du stationnement, de la sécurité des piétons, l'intégration d'aménagements favorisant la mobilité douce ainsi que

la création d'une aire de convivialité dans le cadre d'une fiche financée via le Programme Communal de Développement Rural (PDCR). Ce projet transformera l'un des axes les plus fréquentés du centre, renforçant son accessibilité et son attractivité.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE MET EN VENTE :

LOT 1 : CAMION MERCEDES-BENZ « ATEGO »

Type : 1923 AK/7.1

1ère mise en circulation : 18/09/2000

Kilométrage : 306.000 km

4x4

Tare : 10.110 kg

Masse Maximum Autorisée : 19.000 kg

Suspension : Mécanique

Benne basculante avec ridelles (basculant longitudinalement ou latéralement)



LOT 2 : TRACTEUR LAMBORGHINI PREMIUM 1100

1ère mise en circulation : 27/06/2002

4.672 heures

4x4

Tare : 5.200 kg

Masse Maximum Autorisée : 7.500 kg

Suspension : Mécanique



LOT 3 : FAUCHEUSE VANDAELE BANKMASTER HD1250

Année 1998

Largeur de travail de 125 cm

Fournie avec un chariot de stockage

A accrocher sur un faux-châssis à l'arrière d'un tracteur



Ces véhicules et machines se trouvent au garage communal, Courtil 103Z, 6671 GOUVY où ils peuvent être examinés tous les jours ouvrables sur rendez-vous préalable au 0476/56.19.20. Ils seront vendus dans l'état où ils se trouvent.

Les soumissions seront rédigées selon le modèle disponible auprès du Service technique (080/29.29.22 ou par email : travaux@gouvvy.be).

Les soumissions devront être transmises au plus tard le 15 janvier 2026 à 10h00.

SERVICES COMMUNAUX – COLLÈGE – CONSEILS

ACCUEIL, POPULATION - POPULATION@GOUVY.BE		
Population, étrangers, état civil, concessions de cimetières	080/29.29.29	isabelle.jourdan@gouvvy.be
Population, étrangers, état civil, concessions de cimetières	080/29.29.46	megane.hozay@gouvvy.be
Population, étrangers, état civil, concessions de cimetières	080/29.29.35	jessica.dohn@gouvvy.be
FINANCES - FINANCES@GOUVY.BE		
Comptabilité fournisseurs, contentieux et échelonnements	080/29.29.34	vanessa.degueldre@gouvvy.be
Taxes (informations, déclarations et réclamations)	080/29.20.20	severine.garitte@gouvvy.be
Direction financière	080/29.29.49	marie.lambertz@gouvvy.be
Distribution d'eau (facturation et demandes de raccordement)	080/29.29.24	fanny.zielinski@gouvvy.be
Marchés publics, fabriques d'églises	080/29.20.25	melanie.louche@gouvvy.be
URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE - URBANISME@GOUVY.BE		
Urbanisme – environnement	080/29.29.25	murielle.huberty@gouvvy.be
Urbanisme – environnement – primes épuration	080/29.29.36	zoe.fayt@gouvvy.be
Urbanisme – environnement – primes épuration	080/29.29.36	catherine.hensenne@gouvvy.be
Conseiller en aménagement du territoire	080/29.29.30	thomas.michel@gouvvy.be
Pcdr, mobilité, primes immobilier, travaux bâtiments	080/29.20.22	laurence.soreil@gouvvy.be
Travaux infrastructures communales	080/29.20.29	marie.breuer@gouvvy.be
Patrimoine forestier	080/29.29.31	myriam.hay@gouvvy.be
Agriculture	080/29.29.40	genevieve.wegifosse@gouvvy.be
Economie, tourisme, développement durable	080/29.29.23	steve.thiry@gouvvy.be
ASSOCIATIF, ÉVÈNEMENTIEL, SOCIO-CULTUREL		
Sécurité des événements	080/29.29.42	planu@gouvvy.be
Culture, ateliers créatifs	080/29.29.45	culture@gouvvy.be
Espace public numérique	080/40.03.02	epn@gouvvy.be
Bibliothèque-ludothèque	080/40.03.02	bibliotheque@gouvvy.be
Communication	080/29.20.21	valerie.grolet@gouvvy.be
Plan de cohésion sociale	080/29.29.33	pcs@gouvvy.be
ENSEIGNEMENT, ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE		
Enseignement	080/21.45.43	ecolecommunale@gouvvy.be
Ecole de devoirs	0492/15.46.14	edd@gouvvy.be
Plaines communales	0492/19.89.37	plainecommunale@gouvvy.be
Accueil extra-scolaire	0492/73.56.66	aes@gouvvy.be
ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE		
Crèche «la cachette enchantée»	0492/58.07.14	creche@gouvvy.be
TRAVAUX, GESTION DES ESPACES PUBLICS - TRAVAUX@GOUVY.BE		
Travaux - voirie (interventions)	0472/25.08.82	serge.depierreux@gouvvy.be
Travaux - bâtiments (interventions)	0493/09.91.38	christophe.lenfant@gouvvy.be
Travaux - distribution d'eau (interventions)	0499/27.85.46	david.zielinski@gouvvy.be
Travaux - distribution d'eau - gestion administrative	080/29.29.24	virginie.neuville@gouvvy.be
Travaux - gestion administrative	080/29.29.22	stephane.monfort@gouvvy.be
Travaux - suivis administratifs	080/29.29.26	maite.mignon@gouvvy.be
AIDE SOCIALE - SOCIAL@GOUVY.BE		
Cpas Aide sociale Télévigilance Introduction des demandes de pension Introduction des demandes d'allocation d'handicapé	080/29.20.30	marie-aline.bossicart@gouvvy.be carole.gaspar@gouvvy.be sophie.melchior@gouvvy.be celine.bihain@gouvvy.be
Repas à domicile	0498/06.44.84	

SECRÉTARIAT DU COLLÈGE COMMUNAL - ADMINISTRATION@GOUVY.BE		
Gestion des dossiers du personnel communal	080/29.29.28	aurelie.hensenne@gouvvy.be
Préparation des ordres du jour des réunions	080/29.29.47	catherine.roussaux@gouvvy.be
Suivi des décisions du collège et conseil	080/29.29.21	delphine.neve@gouvvy.be
MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL		
Veronique Leonard - bourgmestre etat civil – population – police – sécurité - petite enfance – enseignement et enseignement artistique – communication – consultation citoyenne – programme communal de développement rural (pcdr)	0499/20.17.67	veronique.leonard@gouvvy.be
Marine Winand - 1 ^{ère} echevine culture, bibliothèque et espace public numérique (epn) - cohésion sociale (avec isabelle santos) – enfance - accueil temps libre - jeunesse – aînés (avec bernard lebrun) – coopération internationale – aménagement du territoire et urbanisme	0492/60.69.45	marine.winand@gouvvy.be
Raphael Schneiders - 2 ^{ème} échevin finances, budgets, comptes - commerce, économie, pme et emploi – mobilité et sécurité routière – agriculture – cultes, budgets et comptes des fabriques d'église – logement (avec bernard lebrun) – relations transfrontalières	0473/21.60.54	raphael.schneiders@gouvvy.be
Michel Marenne - 3 ^{ème} echevin travaux – distribution d'eau – nature et forêt – environnement et développement durable – patrimoine	0497/55.00.76	michel.marenne@gouvvy.be
Bernard Lebrun - 4 ^{ème} échevin associations et groupements – sport - associations patriotiques - aînés (avec marine winand) – logement (avec raphaël schneiders) – santé	0497/99.00.44	bernard.lebrun@gouvvy.be
Isabelle Lemaire-santos - présidente de cpas cpas - cohésion sociale (avec marine winand) – tourisme - bien-être animal	0475/98.83.22	isabelle.santos@gouvvy.be
CONSEILLERS COMMUNAUX		
Ducomble Cédric		cedric.ducomble@gouvvy.be
Felten Julien		julien.felten@gouvvy.be
Grandjean Marz		marc.grandjean@icloud.com
Gregoire-Otjacques Sandra		sandra.otjacques@gouvvy.be
Gresse Joël		joel.gresse@gouvvy.be
Hennuy Céline		celine.hennuy@gouvvy.be
Lejeune Ghislaine		ghislaine.lejeune@gouvvy.be
Lentz Claude		claudel.lentz@skynet.be
Lippens Anthony		anthony.lippens@gouvvy.be
Marechal Laurent		laurent.marechal@gouvvy.be
Pirson Michel		michel.pirson@gouvvy.be
Schmitz Guy		guy.schmitz@icloud.com
CONSEILLERS DE L'ACTION SOCIALE		
ANDRE Johan, CHERAIN Marie-Thérèse, JORIS-VERTOMMEN Daniel, KNODEN David, LEMAIRE-SANTOS Isabelle, MARECHAL Laurence, MEUNIER Michel, PIRON-SCHROEDER Diane, THILMANY Edith.		

LE CPAS VOUS INFORME

Province de Luxembourg - Arrondissement de Bastogne

Gouvy . CPAS

Rue d'Ourthe 12A, 6670 GOUVY

Tél. : 080/29 20 34

Compte n° BE18 0910 0100 2765



REFORME DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE

La réforme des allocations de chômage, effective à partir du 1er janvier 2026, entraînera un afflux de demandeurs auprès des CPAS.

Cette réforme aura un impact important sur de nombreux allocataires en fin de droit.

Si vous avez reçu un courrier de l'ONEm vous informant de la date de fin de votre droit aux allocations de chômage, vous pouvez prendre contact avec le CPAS de votre lieu de résidence. Le **CPAS de GOUVY** est joignable par téléphone au **080/29 20 34** afin de fixer un rendez-vous.

Vous pouvez déjà préparer votre rencontre avec le travailleur social, cela facilitera l'analyse de votre situation et d'une demande d'aide éventuelle.

Dans le cadre de l'analyse d'une demande au CPAS, merci de préparer et de vous munir des documents suivants :

- votre carte d'identité (+ code PIN ou application Itsme);
- votre carte de banque;
- le courrier de l'ONEm indiquant la date de fin de votre droit aux allocations de chômage;
- la preuve d'inscription comme demandeur d'emploi (moins de 3 mois);
- la preuve des revenus de tous les membres du ménage;
- les soldes de vos comptes bancaires (compte à vue et épargne);
- les preuves de votre disposition à l'emploi (CV, inscription dans des agences intérimaires, candidatures,...);
- s'il y a des mesures de garde alternée pour les enfants, le jugement ou la convention à l'amiable;
- si vous êtes propriétaire, l'avertissement-extrait de rôle du précompte immobilier;
- si vous avez cédé un bien immobilier dans les 10 dernières années, l'acte de vente ou de cession.

-> **Si** vous approchez de l'âge de la pension, nous vous proposons de prendre contact avec l'ONP afin de connaître la date éventuelle de prise d'effet de celle-ci.

OU

-> **Si** votre partenaire perçoit des prestations sociales (mutuelle, chômage, handicap,...), contactez l'organisme concerné. Votre partenaire pourra peut-être prétendre à un taux famille à charge.

Pour toute démarche, les assistantes sociales peuvent vous aider.

Pour plus d'infos:



LA POLICE VOUS INFORME



Police Locale

Feuillet d'information de la ZP Famenne-Ardenne

Lorsque les journées sont plus courtes, les voleurs peuvent plus aisément repérer les habitations inoccupées, celles-ci étant plongées dans l'obscurité là où les autres sont éclairées.

Voici quelques conseils destinés à vous prémunir des cambriolages :



Rendez votre maison visible

Les voleurs seront moins tentés de s'y aventurer car le risque d'être vu sera accru.

► **Comment ?**

- en taillant les haies et plantations qui l'entourent, sans oublier les côtés et l'arrière ;
- en prévoyant un éclairage extérieur et également intérieur lorsque vous vous absentez pour la soirée.



Ne les aidez pas

Ne laissez pas traîner dans votre jardin des objets qui pourraient les aider à entrer (échelle, outils,...).



Ne faites pas étalage de vos objets de valeurs

Ne laissez pas vos objets de valeurs à vue dans votre maison. Rangez-les dans un endroit sûr, relevez leur numéro de série et photographiez-les.



Gérez bien vos clés

Ne les cachez pas sous le paillason ou dans la jardinière.



Lorsque vous vous absentez :

- **verrouillez toujours tous les accès** : vos portes, fenêtres, soupiraux, garage, porte de la cabane de jardin,...
- **simulez votre présence** : évitez une boîte aux lettres pleine, prévenez vos voisins, n'accrochez pas de mot informant de votre absence, évitez de parler de votre séjour à l'étranger sur les réseaux sociaux avant d'en être rentré.

ET SI...

Vous constatez un agissement suspect : faites **IMMEDIATEMENT** appel au **101** afin de nous permettre d'envoyer une équipe sur place.

Placez-vous en sécurité et, si cela vous est possible sans vous exposer au danger, tentez de relever et de nous communiquer toute information pertinente : nombre de personnes suspectes, leur description sommaire, l'éventuel véhicule utilisé (marque, type, modèle, couleur, numéro de plaque d'immatriculation), la direction de fuite.



Vous avez été victime d'un vol commis dans votre habitation : ne **touchez à rien** et **appelez immédiatement** le **101** afin qu'un constat de qualité puisse être réalisé.

Les auteurs sont encore sur place : **placez-vous en sécurité** jusqu'à l'arrivée de nos services et, si cela vous est possible sans vous exposer au danger, récolter un maximum d'informations sur le(s) auteurs, son/leur véhicule, sa/leur direction de fuite.



ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

LES ÉLÈVES DE GOUVY SENSIBILISÉS AU CYBERHARCÈLEMENT GRÂCE AU THÉÂTRE-ACTION



Les élèves de 5^e et 6^e primaire des écoles de la commune de Gouvvy ont assisté le vendredi 17 octobre dernier à une représentation de la pièce de théâtre-action "**H@rcèlement**", interprétée par la troupe Alvéole.

Cette initiative, organisée en collaboration avec le **Conseil Communal des Enfants**, s'inscrit dans le cadre du projet annuel choisi par les jeunes conseillers : la lutte contre le **cyberharcèlement**. Soucieux de sensibiliser leurs camarades à ce phénomène en constante augmentation, ils ont souhaité proposer une activité à la fois percutante, accessible et participative.

La pièce "**H@rcèlement**" aborde, à travers des scènes du quotidien, les mécanismes du harcèlement en ligne, ses impacts émotionnels et les moyens d'agir lorsqu'on en est témoin ou victime. Grâce au format du théâtre-action, les élèves ont non seulement assisté à la représentation mais ont également pu échanger avec les comédiens, poser des questions et proposer des pistes de réflexion.



L'expérience s'est révélée particulièrement marquante pour les enfants, qui ont apprécié la proximité avec les acteurs et la possibilité d'exprimer leur ressenti.

Avec cette action, le Conseil Communal des Enfants de Gouvvy confirme son engagement en faveur d'un climat scolaire bienveillant et responsable, en mettant en lumière l'importance du respect et de la vigilance dans les usages numériques.



APRÈS-MIDI DE JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE APPEL AUX BÉNÉVOLES PASSIONNÉS PAR LES JEUX DE SOCIÉTÉ !

Les enfants du Conseil communal des enfants lancent un appel aux amateurs de jeux de société !

Le **samedi 30 mai 2026 dès 13h30**, ils organisent une grande après-midi **jeux de société pour les familles et les aînés**, au **château de Gouvvy**.

Ils ont besoin de bénévoles pour :

- aider à la préparation de l'événement ;
- expliquer les règles des jeux à chaque table.

Vous adorez jouer et vous êtes disponible le 30 mai ?

Les enfants vous invitent à les contacter par mail à atl@gouvvy.be ou par téléphone au 080/29.29.33.

Ils se réjouissent déjà de vous rencontrer !

Une initiative du Conseil communal des enfants, en collaboration avec l'Accueil temps libre et la bibliothèque.

Plus d'Informations sur le programme des activités seront communiquées prochainement.



GRAND RASSEMBLEMENT WALLON DES CONSEILS COMMUNAUX DES ENFANTS APPEL AUX ARTISTES, ARTISANS ET ASSOCIATIONS !

Bonjour chers lecteurs,

Nous avons la grande joie d'annoncer que Gouvvy a été choisi pour accueillir le **rassemblement wallon des Conseils communaux des enfants, le samedi 18 avril 2026**.

Près de **500 jeunes conseillers** et leurs encadrants se retrouveront au **hall sportif** et au **centre de plein air de Gouvvy**.

Pour faire de cette journée un moment inoubliable, nous recherchons :

- des artistes,
- des artisans,
- des associations,

- ou toute personne passionnée souhaitant animer l'un des **25 ateliers**, proposés à **quatre reprises** dans la journée.

Si vous avez envie de nous aider dans cette belle organisation, pourriez-vous nous écrire **pour le 15 janvier à atl@gouvvy.be** ou téléphoner au 080/29.29.33.

Merci d'avance, on a vraiment besoin de vous !



LES PETITS CONSEILLERS RACONTENT...

Le **11 novembre**, nous étions onze petits conseillers de Gouvvy, accompagnés par la Fédération des anciens combattants et les conseillers communaux adultes, pour déposer une première gerbe de fleurs à la chapelle de Rogery. Ce geste nous a permis de rendre hommage à toutes les personnes décédées pendant la guerre pour la Belgique.

La Bourgmestre a ensuite prononcé un discours, puis nous nous sommes rendus à l'église de Gouvvy pour assister à la messe.

À la sortie, nous avons déposé une **deuxième gerbe** au monument situé devant l'église. Nous avons également chanté **l'Hymne à la joie et la Brabançonne**.

Certains d'entre nous ont ressenti de la tristesse, d'autres de la joie de pouvoir rendre hommage. **Mais nous avons**

tous ressenti de la fierté d'être présents, et, pour certains, de porter les drapeaux !



À L'ÉCOLE DE DEVOIRS (EDD) « L'ARBRE AUX LUTINS », IL Y A UN TEMPS POUR TOUT !

À l'école de devoirs, les lutins ne font pas que les devoirs. Chaque lundi, mercredi et jeudi, ils bénéficient de soutien dans leurs apprentissages scolaires. Ensuite, il y a toujours du temps pour s'amuser !

Les lutins jouent, créent, s'expriment, écoutent des histoires, et cuisinent. Ils apprennent aussi à faire partie d'un groupe, à s'écouter et à collaborer.

L'EDD « L'arbre aux lutins » développe de nombreuses activités en rapport avec la nature, sa découverte et sa protection.

Les lutins ont reçu la visite de « Mme la Taupé » qui leur a parlé de la vie dans le sol, ce lundi 3/11. Ils sont tombés sous le charme de leur invitée du jour.

L'EDD « L'arbre aux lutins » c'est aussi partir à la découverte du livre.

Les lutins se racontent des histoires, un mercredi par mois. Si tu as envie d'écouter une histoire, la lire ou la raconter : rejoins-nous ! « Plus on est de petits lutins, plus on rit ! »

Chaque livre nous offre la possibilité d'imaginer, de créer un bricolage ou de discuter sur un sujet.

Pour participer à ce projet de découverte du livre, nul besoin d'être déjà inscrit à l'école de devoirs, mais seulement à l'atelier consacré aux livres !



L'EDD « L'ARBRE AUX LUTINS » PROPOSE DES STAGES

Les lutins adorent les sorties dans les bois ou autres promenades. Ils y découvrent les insectes et autres animaux. Ils inventent des histoires, des instruments de musique et bricolent. **Ils viennent pour s'amuser avec les copains !**

Notre stage, du 27 au 31 octobre 2025, avait pour thème « Les contes et légendes de nos forêts ». Les lutins sont partis à la découverte de nos forêts, de nos sentiers et ont participé à de nombreuses activités. Ils ont rencontré quelques nutons bienveillants et ont appris à jeter des sorts à ceux qui voudraient abimer nos forêts !

N'hésite pas à venir nous rencontrer pour t'amuser et rencontrer d'autres lutins !



Contact : Véronique Haan – Coordinatrice école de devoirs
0492/15.46.14 – edd@gouvvy.be

ÉCOLE SAINT JOSEPH DE LIMERLÉ

LA PREMIÈRE SEMAINE - QUAND « NOTRE CLASSE EST UNE FAMILLE » PREND VIE

La première semaine de la rentrée, l'école a vibré d'un air nouveau : partout, on reconnaissait le même fil conducteur inspiré de l'album « Notre classe est une famille ». Plutôt que des cours formels, ce furent des rencontres, des rires et des petites attentions qui ont dessiné un climat de bienveillance de la maternelle à la 6^e primaire.

Les enfants ont appris à se connaître autrement : jeux brise-glace et activités de découverte ont permis à chacun de se présenter, d'échanger et de repérer des affinités inattendues. Les plus grands ont naturellement pris des petites responsabilités, guidant ou entourant les plus jeunes, tandis que les petits se sont sentis soutenus et valorisés.

Les temps de coopération ont mis l'accent sur l'entraide plutôt que sur la compétition. Par équipes, élèves de tous âges ont relevé des défis simples mais fédérateurs, où la stratégie et le partage d'idées comptaient autant que la réussite. On a vu naître rapidement des sourires complices et des gestes d'entraide spontanés qui présagent d'un climat scolaire apaisé.

Point d'orgue de la semaine : une grande partie de cache-cache, organisée dans la cour et les abords de l'école, qui a transformé l'espace scolaire en terrain de jeux commun. Entre frissons et éclats de rire, ce moment a renforcé le sentiment d'appartenance à une même communauté, symboliquement rassemblée autour des valeurs de l'album.

Au fil des jours, une fresque collective et de petits rituels inspirés du livre ont rappelé que l'école peut être une vraie « famille » de cœur : un lieu où l'écoute, le respect et la solidarité s'apprennent ensemble. Ces premiers jours ont posé des bases prometteuses pour l'année - des liens tissés qui, on l'espère, dureront bien au-delà de la rentrée.



DES ATELIERS QUI FONT TOURNER LES TÊTES À LIMERLÉ !

Depuis quelques années déjà, notre école a mis en place un dispositif original et plein d'énergie : les **ateliers du vendredi**.

L'objectif ? Permettre à chaque élève de découvrir différentes activités artistiques et manuelles, tout en développant de nouvelles compétences dans un cadre ludique et collectif.

En pratique, tous les vendredis après-midi, les élèves de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire sont répartis en 5 groupes. Chaque semaine, chacun a la chance de vivre un des cinq ateliers proposés : **musique, théâtre, bricolage, relaxation et artistique**.

- **Atelier musique** : Les enfants découvrent les instruments, les rythmes et le plaisir de jouer ensemble.
- **Atelier théâtre** : Jeux de rôle, expression corporelle et imagination sont au rendez-vous. Les élèves apprennent à s'exprimer devant les autres et à travailler la confiance en soi.
- **Atelier bricolage** : On coupe, on colle, on crée ! Les jeunes artisans réalisent de petits objets et développent leur habileté et leur sens pratique.
- **Atelier relaxation** : Un moment de calme et de recentrage. Grâce à des exercices de respiration et de détente, les enfants apprennent à gérer leurs émotions et à mieux se concentrer.

UNE NOUVELLE CLASSE PREND VIE !

Depuis quelques années, la population scolaire de notre école augmente et comme nous n'avons pas pu pousser les murs, l'école a dû s'agrandir avec une nouvelle classe fraîchement rénovée dans le presbytère.

En fin d'année, c'était pour l'équipe éducative un grand et beau projet que nous avons su mener à bien avec beaucoup de motivation et d'aide.

En effet, pendant les grandes vacances, enseignants et parents se sont relayés pour remettre au propre le nouveau local qui accueille actuellement les élèves de première année.

Entre nettoyage, peintures, changement du sol, nouveaux meubles et autres, cette classe est devenue un vrai lieu d'apprentissages apaisant grâce à ses couleurs douces et chaleureuses. Dans cette classe, les élèves bénéficient d'un coin lecture, un coin autonomie/ateliers et une partie « classe » avec des bureaux bien adaptés pour pouvoir se mettre en groupes.

- **Atelier artistique** : Peinture, dessin, collage... afin de créer une œuvre à la manière d'un artiste ou selon son imagination personnelle.

Les enfants adorent ces moments de créativité qui favorisent la coopération, l'autonomie et participent à améliorer le climat scolaire.



Les élèves évoluent dans leurs apprentissages et leurs découvertes avec enthousiasme, motivation et sérénité à travers des moments collectifs, des séances d'ateliers et des travaux de groupes.

Mais ce n'est pas tout !

Un deuxième local a également été aménagé dans le bâtiment pour accueillir le cours d'allemand ainsi que les diffé-

rentes activités menées par Madame Delphine. Cet espace, lui aussi repensé et réorganisé avec soin, offre un cadre agréable et fonctionnel où petits et grands peuvent découvrir, apprendre et s'exprimer autrement.

Une belle manière de compléter cette extension de l'école et de poursuivre, ensemble, cette dynamique positive au service des élèves.

LES PETITS EXPLORATEURS DE LA MATERNELLE EN SORTIE À HOUTOPIA !

Le vendredi 26 septembre, les enfants de l'école maternelle ont vécu une journée pleine de découvertes et d'émerveillement lors de leur sortie à Houtopia, à Houffalize. Ce lieu dédié à la découverte des sens leur a permis de plonger dans un univers où chaque sensation prend vie.

Les enfants ont débuté leur aventure par le toucher, en pénétrant dans un monde tout doux composé de tissus, coussins et différentes textures à explorer du bout des doigts. Ensuite, ils ont poursuivi avec l'ouïe, en entrant dans une grande tente mystérieuse où résonnaient toutes sortes de sons : le chant des oiseaux, le bruit du vent, le murmure de l'eau... Autant de sensations sonores qui ont éveillé leur curiosité et leur imagination.

Puis vint le moment de mettre le goût et l'odorat à l'épreuve : les petits goûteurs ont découvert des saveurs sucrées et acidulées, ainsi que des odeurs tantôt agréables, tantôt surprenantes ! Enfin, la vue n'a pas été oubliée : les enfants ont pu observer un univers coloré et stimulant, favorisant l'éveil et la découverte.

Après ces explorations sensorielles en intérieur, les enfants ont eu la joie de profiter des espaces extérieurs d'Houtopia. Dans un cadre verdoyant et apaisant, ils ont parcouru des parcours psychomoteurs en bois : ponts de singe, passerelles, tunnels et petits obstacles à franchir ont permis à cha-

cun d'exercer son équilibre, sa coordination et sa confiance en soi, tout en s'amusant.

Leur promenade s'est ensuite prolongée dans un espace musical en plein air, où ils ont pu jouer librement avec des instruments géants, tels que des xylophones et des clochettes, pour le plus grand plaisir de tous. Les rires et les mélodies improvisées ont rythmé ce moment de détente et de plaisir partagé.

Une journée sensorielle, ludique et enrichissante qui restera sans doute longtemps dans les mémoires des petits comme des grands !



LES SCIENCES, C'EST SCIENTASTIQUE !

Début octobre, notre école a eu l'occasion d'accueillir une animatrice de Cap Sciences grâce à une action menée par la commune.

De la classe maternelle à la 6^e année, chaque niveau a eu l'occasion d'expérimenter divers sujets scientifiques adaptés à sa classe.

Les maternelles ont eu l'occasion de découvrir quelques phénomènes météorologiques par le biais des 4 éléments. Cerise sur le gâteau, les enfants ont même pu créer un bel arc-en-ciel en direct dans la classe grâce à plusieurs conditions réunies pour voir apparaître ce phénomène.



Pour la classe de P1-2-3 réunie, changement de décor radical. Les enfants ont découvert les subtilités d'un peuple souterrain utile mais souvent déprécié : les lombrics de nos jardins. Il était intéressant de l'observer dans son habitat,

comprendre son utilité mais, surtout, de pouvoir, pour les plus téméraires, prendre de vrais lombrics dans ses mains. Pour terminer en beauté, la classe a fabriqué un lombricarium qui a permis d'observer le mouvement de ces petits êtres dans un pot en verre. L'intérêt étant de constater le nombre de galeries produites par plusieurs lombrics durant une semaine. Pas de panique, ces charmantes bestioles ont rejoint les profondeurs de notre jardin juste avant les vacances histoire de s'acclimater à notre jardin !

Et, enfin, le groupe des P4-5-6 a rêvé de soleil par cet après-midi gris et pluvieux. Pour mieux comprendre son fonctionnement, des expériences ont été réalisées dans le noir afin de répondre aux questions telles que le réchauffement climatique, la fonte des glaciers, la présence du décalage horaire entre deux pays opposés sur deux hémisphères identiques ou différents, ... Un sujet sérieux et d'actualité pour mieux comprendre le fonctionnement de notre terre et pour faire prendre conscience aux enfants des enjeux de la surconsommation et de la mondialisation.

Grâce à l'animatrice, toute l'école a donc passé une agréable journée intéressante et pleine de joyeuses expériences !



Les enseignantes de l'école Saint Joseph de Limerlé

APPRENDRE À MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Nos élèves de P4-5-6 ont eu l'occasion d'assister à une pièce de théâtre sur le thème du harcèlement.

Grâce à une mise en scène se déroulant dans une école, les enfants ont pu découvrir les différentes formes que peut prendre le harcèlement : comment une amitié peut changer sous l'influence d'une personne, le rôle du groupe face au leader, l'importance de l'écoute des enseignants, de la direction ou des parents, et surtout, l'impact des réseaux sociaux.

Après la représentation, les élèves ont eu la possibilité d'intervenir pour proposer des solutions bienveillantes à certaines situations critiques, favorisant ainsi la réflexion et le dialogue.

Ce travail ne s'arrête pas là. En classe, nous allons prolonger la discussion afin d'aider les enfants à faire la différence entre une dispute passagère et une situation de harcèlement.

Nous apprendrons ensemble à mieux communiquer, à exprimer nos émotions sans violence, à écouter l'autre et à gérer les conflits de manière respectueuse.

Autant d'outils essentiels pour construire un climat de confiance, de respect et de bien-être au sein de notre école.

Contact : Audrey Lucas-Christian (Directrice) - 080/51.05.43
direction@ecolelimerle.be



LES VALEURS AU CŒUR DE NOTRE ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Cette année, l'école Sainte-Thérèse a souhaité remettre en avant trois valeurs qui lui tiennent particulièrement à cœur, afin que les élèves, les parents et l'équipe éducative évoluent dans un climat scolaire serein et bienveillant :

• S'épanouir

« Nous aimerions que, tout au long de leur scolarité, les enfants puissent s'épanouir tant sur le plan social qu'intellectuel. »

• Respecter

« Nous souhaitons que chaque élève comprenne pleinement le sens de ce mot, qui s'applique à tant de domaines du quotidien. »



• Se dépasser

« Nous encourageons les enfants à oser, à se dépasser et à rester motivés dans leurs apprentissages. »

Ces trois valeurs ont également été mises à l'honneur lors de notre messe de rentrée. Tout au long de ce premier trimestre, elles se sont incarnées dans de nombreuses activités, favorisant la curiosité, la coopération et la confiance en soi.

DES ACTIVITÉS VARIÉES ET ENRICHISSANTES

Durant le mois de septembre, les élèves de primaire ont participé à des ateliers scientifiques animés par Cap Sciences. Projet financé par la commune et mis en œuvre grâce à Steve Thiry. Merci !

- Les P1-P2 ont travaillé sur les déchets et appris à fabriquer du papier recyclé.
- Les P3-P4 ont découvert les énergies renouvelables et leurs bienfaits pour la planète à travers des expériences.
- Les P5-P6 se sont intéressés aux phénomènes climatiques.

Pour prolonger ces découvertes, tous ont pris part aux journées "Good planète".

Dans le cadre du projet « Bouger, bouger », les élèves ont débuté chaque matinée par des chorégraphies dynamiques : une manière joyeuse de commencer la journée avec le sourire !

En octobre, à l'occasion de la journée « Croque local », les élèves de P1-P2 ont visité l'ancien moulin Massard de Montleban. En collaboration avec la classe maternelle, ils ont fabriqué et cuit leur propre pain dans un four traditionnel.

De leur côté, les P3 à P6 ont préparé une compote maison, dégustée ensuite sur de délicieuses tartines, accompagnées de sirop artisanal réalisé avec les pommes récoltées et transformées à la siroperie artisanale Nyssen à Aubel.



CRÉATIVITÉ ET DÉCOUVERTES

Toujours en octobre, les classes de P3 à P6 ont eu la chance, en collaboration avec l'ASBL Le Miroir Vagabond, de fabriquer leurs propres lanternes à partir de branches de saule et de papier de soie.

Cette activité a mis en valeur leur créativité, leur patience et leur précision.

Vous avez peut-être admiré leurs magnifiques créations lors de la soirée de clôture « La Nuit des Ombres » à Sterpigny, le 24 octobre.



L'EAU, SOURCE DE VIE ET DE SAVOIR

Ce trimestre, les P3-P4 se sont penchés sur le thème de l'eau : les mélanges homogènes et hétérogènes, les bons gestes pour préserver cette ressource, le cycle naturel et anthropique de l'eau, ainsi que ses différents états.

Pour mieux comprendre ces notions, ils ont visité la station d'épuration de Bastogne.

Ils ont présenté, lors de la fête de Saint-Nicolas, une mise en scène du cycle de l'eau.



ENVIE DE SUIVRE NOS AVENTURES ?

Ces projets, mêlant apprentissage, respect de l'environnement et plaisir de découvrir, reflètent pleinement les valeurs que nous souhaitons transmettre à nos élèves.

Ensemble, continuons à faire de notre école un lieu de partage, de curiosité et de joie d'apprendre.

Pour en savoir plus sur la vie de l'école et découvrir nos activités tout au long de l'année... rendez-vous sur notre page Facebook : École Sainte-Thérèse Gouvry

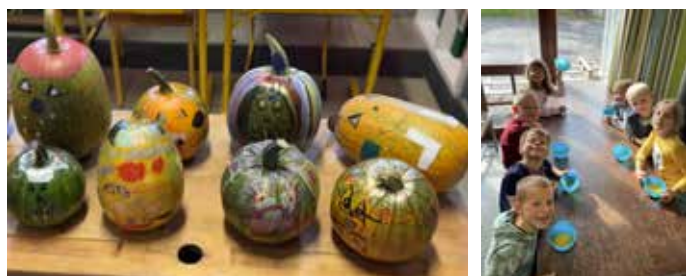


ÉCOLE COMMUNALE

UNE SEMAINE D'AUTOMNE PLEINE DE COULEURS ET DE SAVEURS !

La dernière semaine d'école avant les vacances d'automne a été riche en activités pour les élèves de première et deuxième primaire. Dans une ambiance chaleureuse et festive, les enfants ont mis la main à la pâte pour préparer une délicieuse soupe au potiron. Un moment convivial qui a permis à chacun de découvrir les plaisirs de la cuisine tout en partageant un bon bol de soupe entre camarades.

L'esprit d'Halloween s'est également invité dans les classes avec un concours de dessin de citrouilles. Celui-ci s'est déroulé dans la cour de récréation, transformée pour l'occasion en véritable atelier artistique à ciel ouvert. Les élèves ont laissé libre cours à leur imagination pour créer des œuvres originales et effrayantes.



Pour couronner le tout, une maman d'élèves a généreusement offert de vraies citrouilles, que les enfants ont pu décorer avec enthousiasme. Chaque citrouille est devenue une œuvre unique, reflet de la créativité de chacun.

Une semaine haute en couleurs qui a joliment clôturé cette première période scolaire !

Les P1 – P2 de Ourthe



UNE JOURNÉE FORMIDABLE À HAN-SUR-LESSE

Le vendredi 19 septembre, nous nous sommes rendus au Domaine des Grottes de Han pour y vivre une journée d'émerveillement.

Dès notre arrivée, nous avons plongé dans les entrailles de la Grotte de Han et nous avons découvert ce monde souterrain fascinant avec une guide passionnée. Nous avons également admiré le nouveau spectacle immersif « Origin, au cœur de la grotte ».

À midi, nous avons pique-niqué à la terrasse d'un restaurant et nous avons reçu une glace en dessert. Nous avons ensuite bénéficié d'un moment de détente à la plaine de jeux.

L'après-midi, nous avons exploré le parc animalier en Safari-car. Nous avons découvert l'extraordinaire nature qui entoure la grotte et les animaux sauvages qui y évoluent dans leur environnement naturel. Les sangliers, cerfs, loups, lynx, aurochs, ours, ... n'ont plus de secrets pour nous.

Quelle belle journée nous avons passée !

Les élèves de P1 et P2 de l'école de Cherain



ATELIER LANTERNES AVEC LE MIROIR VAGABOND

Dans le cadre d'un projet culturel organisé en collaboration avec la commune de Gouvy, les élèves de 4^e année de Cherain ont participé à une activité créative (PECA) animée par le Miroir Vagabond.

Encadrés par des animateurs de l'association, les enfants ont eu l'occasion de laisser libre cours à leur imagination lors d'un atelier de fabrication de lanternes.

Le 24 octobre, lors de la grande soirée festive intitulée « La Nuit de l'Ombre » à Sterpigny, les élèves et leur institutrice ont eu la fierté de découvrir leurs superbes lanternes illuminées, exposées au milieu des créations d'autres participants.

Une belle expérience artistique et collective dont les enfants se souviendront longtemps !

Madame Julie MARLY



FABRICATION DE JUS DE POMMES À L'ÉCOLE DE BEHO

Le 16 octobre, les enfants de l'école de Beho, des classes maternelles et primaires, ont participé à une belle activité automnale : la fabrication de jus de pommes maison.

Ensemble, ils ont récolté près de 3,5 tonnes de pommes, ensuite pressées sur place grâce à un presseur mobile.

Cette journée a permis aux élèves de découvrir toutes les étapes de la transformation du fruit, du verger à la bouteille, tout en vivant une expérience conviviale et éducative.

Le projet a également une visée solidaire : les bénéfices de la vente de jus de pommes serviront à financer les voyages scolaires.

Il reste encore quelques bouteilles de jus de pommes frais, au prix de 3 euros l'unité.

N'hésitez pas à en profiter ! Il est délicieux et 100% local !



UNE CHOUETTE SORTIE CULTURELLE POUR LES ENFANTS DE BOVIGNY

Le mardi 4 novembre 2025, les enfants de la classe d'accueil et de première maternelle de l'école de Bovigny ont pris le train à Gouvvy pour une jolie aventure direction Trois-Ponts. Au programme : le spectacle musical « PicNic », un moment plein de douceur, spécialement imaginé pour les tout-petits.

Pendant 35 minutes, les enfants ont été émerveillés par la musique, les sons, les couleurs et l'ambiance joyeuse du spectacle. Le trajet en train a lui aussi été une belle découverte, vécue avec enthousiasme et curiosité.

Une matinée riche en émotions, rires, musique et émerveillement, que nous garderons longtemps en mémoire !

Mme Laetitia et Mme Mélanie





AINÉS

LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS VOUS INFORME

Prochainement les boîtes jaune fluo destinées à secourir les aînés seront mises à jour.

Ces boîtes servent pour aider les secours à accéder rapidement à des Informations personnelles et médicales en cas de disparition, ou de malaise d'une personne.



Vous n'avez rien à faire, les membres du CCCA vous amèneront à domicile, soit la mise à jour des documents, soit une nouvelle boîte si vous n'en avez pas encore une.

Si vous êtes encore en possession d'une boîte Senior Focus, n'oubliez pas d'actualiser la liste des médicaments et de vos contacts.

Les explications, renseignements et même nouveaux documents peuvent être consultés ici :

<https://www.province.luxembourg.be/vivre/social/seniors>



La dernière réunion de la CCCA a eu lieu le 5 décembre dans les locaux du CPAS route d'Ourthe 12A Gouvy. Contactez-nous pour connaître la date de la prochaine réunion du CCCA !

Contact : Albert Dalcq (Président)
albert@dalcqdegouvy.be

EPN - BIBLIOBUS



L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY

Vous rencontrez un problème, un projet, une crainte par rapport au numérique ?

Vous avez envie d'en savoir plus pour pouvoir en découvrir plus ?

Venez profiter de tous les services proposés dans nos locaux, au château de Gouvy, juste à côté de la bibliothèque !

Chaque mardi de 13h30 à 15h30 et chaque mercredi de 18h30 à 20h30, des séances de formations uniques, axées sur des thèmes spécifiques. Chaque séance sera dédiée à un sujet particulier pour vous permettre d'approfondir vos connaissances et de répondre à vos questions.

N'hésitez pas à contacter votre EPN si vous avez des demandes, des suggestions ou si vous souhaitez recevoir le programme !



HORAIRES EN ACCÈS LIBRE

Mardi : 9h - 12h
 Mercredi : 16h30 - 18h30
 Jeudi : 13h - 18h

Et bien d'autres plages horaires disponibles sur simple RDV du lundi au vendredi.

Retrouvez les détails, les formations et ateliers sur la page Facebook de l'EPN et/ou sur le site de l'administration communale (Page de l'Espace Public Numérique).



TARIF FRÉQUENTATION

L'accès à l'EPN se fait sur base d'une carte prépayée de 15€ qui doit être commandée via versement bancaire au numéro BE91 0910 0955 9276 (Administration communale) mentionnant la communication : EPN + « NOM et PRENOM » de la personne qui utilisera la carte.

½ heure d'accès = 1/20^{ème} de la carte prépayée.

Lors d'une fréquentation occasionnelle : 2€ par demi-heure, toute demi-heure entamée étant due.

Infos : François Bastien - 0493/09.91.39 - epn@gouvvy.be
 Château de Gouvvy - Rue d'Houffalize 12

BIBLIOBUS

Dates du passage de votre Bibliobus : **19 janvier - 16 février - 16 mars - 20 avril - 18 mai - 15 juin - 17 août.**

Gouvvy

11h00 - 12h30
A proximité de la résidence RésiGouvvy

Cherain

13h15 - 14h45
Parking de l'école

Beho

15h00 - 16h30
Devant l'école

Retrouvez aussi notre **LUDOBUS** les :

26 septembre	23 janvier	24 avril
24 octobre	27 février	22 mai
28 novembre	27 mars	26 juin

🕒 15h30 - 17h00 📍 Devant la bibliothèque

Pour découvrir notre catalogue et réserver en ligne



<https://www.bibliotheques.province.luxembourg.be>

BIBLIOBUS - HORAIRES COMMUNE DE GOUVVY

2025-2026

www.bibliotheques.province.luxembourg.be
bibliobus@province.luxembourg.be
 Tél. : 084/840 515

**PROVINCE DE
LUXEMBOURG**

WALLONIE-BRUXELLES

**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Ca, c'est la Province!

Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial, Place Léopold, 1 - 6700 Arlon

LUDOBUS

DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE, LE LUDOBUS EST DE PASSAGE CHAQUE MOIS À GOUVVY !

Mais au fait... c'est quoi le Ludobus ? Une ludothèque itinérante : vous pouvez y découvrir, emprunter et tester des jeux de société pour petits et grands !

Chaque 4^{ème} vendredi du mois, de 15h30 à 17h, dans la cour du château de Gouvvy (rue d'Houffalize 12 – 6670 Gouvvy).



TOURISME - ÉVÈNEMENTS

SYNDICAT D'INITIATIVE DE GOUVY (S.I.)

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT D'INITIATIVE VOUS SOUHAITE DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Alors que 2025 s'achève, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à nos actions cette année - par leur aide, leurs conseils ou leur soutien bienveillant.

C'est en partie grâce à eux, et à vous, que de nouveaux événements voient le jour et que d'autres se perpétuent d'année en année.

Cette année, nous pouvons recenser plusieurs beaux moments de convivialité : une marche ADEPS, un marché artisanal d'été, une journée de jeux géants et un marché de Noël !

Et derrière ces rendez-vous, les projets de fond continuent d'avancer, parfois plus discrètement, mais toujours avec la même énergie.

Pour ne rien manquer de notre actualité, rendez-vous sur notre page Facebook ou sur le site www.gouvy-tourisme.be.

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique !

Vous souhaitez nous soutenir pour la nouvelle année ?

N'hésitez pas à devenir membre cotisant via une participation de 10 € sur notre compte BE69 6528 5551 0578.

Envie de vous impliquer davantage et d'intégrer notre organe d'administration ? Écrivez-nous !

Contact : Place de la Gare - 6670 Gouvy - 080/51.01.80
info@gouvy-tourisme.be - www.gouvy-tourisme.be

RETOUR SUR « LA NUIT DE L'OMBRE » DU 24 OCTOBRE

Le 24 octobre dernier, nous avons eu le plaisir de présenter le résultat du travail réalisé par 159 participants.

Au total, 112 lanternes ont été créées par les élèves de la 3ème à la 6ème primaire des écoles de Gouvy. Quinze adolescents ont proposé des démonstrations de jonglerie et de manipulation de feu. Une dizaine d'adultes et une quinzaine d'enfants ont imaginé des histoires et personnages qu'ils ont ensuite animés dans des castelets sous forme de théâtre d'ombres marionnettique. Enfin, huit participants de tout âge ont collaboré à la construction d'une lanterne monumentale. Cette soirée fut une véritable réussite ! Nous sommes heureux des beaux partenariats menés avec la Commune, la MJ23, le service Cap Vers et les différentes écoles. Convivialité, lumière et bonne humeur ont rythmé l'événement, pour le plus grand plaisir de tous.



Le Miroir Vagabond se réjouit du succès de cette soirée qui a permis de retrouver le public gouvyon autour de trois disciplines artistiques : le théâtre d'ombre, les lanternes et les arts du cirque, amenant une nouvelle porte d'entrée vers nos activités...





2025 se termine et de jolies images nous restent en mémoire des marchés, des balades, des fêtes, de la culture, du sport qui font de la Haute Ardenne un haut lieu du tourisme wallon. Merci à tous pour votre soutien, votre présence, votre investissement, votre énergie ! Ensemble, nous ferons de **2026** une année encore plus inspirante.



La maison du tourisme Haute Ardenne vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2026 !





LE MIROIR
VAGABOND

UNE NOUVELLE SAISON AU MIROIR VAGABOND !



LE MIROIR
VAGABOND

2025-2026

DES PROJETS SPÉCIFIQUES POUR LES ADOS

- Accueils thématiques : des accueils ludiques les mardis en fin de journée à Melreux ; des accueils socio-sportifs les mercredis après-midis à Bourdon (en collaboration avec le CPAS de Hotton) et à Rendeux (en collaboration avec le Cirac et le Centre Croix-Rouge Couleurs du Monde de Rendeux) ; un accueil convivial et créatif un vendredi soir par mois.
- Une semaine de stage à chaque vacance scolaire sur des thèmes variés et des sorties culturelles 2 X par trimestre.

DES FORMATIONS POUR ADULTES

- Apprendre le français pour communiquer plus et mieux. De septembre à juin à Hotton, à Marloie et à Marche.
- Réfléchir à la citoyenneté et à l'interculturalité, pour les personnes anciennes et primo- arrivantes en Belgique. Les jeudis, du 25 septembre au 11 décembre. Trois autres sessions à venir en 2026.
- S'orienter professionnellement : « P(art)enthèse » du 2 février au 23 avril et du 5 octobre au 10 décembre 2026, « Re-Sors » (18-25 ans), de mai à juillet 2026.
- Explor'anim: s'ouvrir aux métiers du socioculturel et de l'animation. A Bourdon, de mars à juillet 2026.

DIVERS ESPACES D'EXPRESSION, DE RÉFLEXION AINSI QUE D'ACTIONS CITOYENNES ET SOLIDAIRES

- Sortir de chez soi, boire un café, cuisiner, réaliser une création artistique. Tout au long de l'année, à Hampteau.
- Chorale militante et Brigades d'Actions Créatives.
- Participation à des réflexions sur l'état de notre démocratie le 13 janvier 2026 à 18h30, à Melreux.
- Questionner les thématiques de société comme le logement, la santé ... proposer des actions concrètes dans son lieu de vie, sa région. *Vous avez des choses à dire, vous voulez agir, rejoignez un de nos groupes !*
- Une semaine de sensibilisation à la migration, du 14 au 19 décembre, à Melreux organisée par la COLUXAM.

DES PROJETS SOCIOCULTURELS ET DES FESTIVALS

- Festival de la Marionnette à Houffalize, les 05 et 06 septembre 2026.
- Festival d'arts de rue Bitume sur la commune de Vielsalm, les 11 et 12 juillet 2026.
- Festival "Noël au Théâtre" à Vielsalm, Houffalize et Gouvy, les 2,3 et 4 janvier 2026.

UN ACCOMPAGNEMENT À L'ACCÈS AU LOGEMENT ABORDABLE

- Un suivi social individuel pour un logement adapté à ses besoins et ses réalités de vie.

DES ATELIERS CRÉATIFS

- Dessin pour adultes dès 16 ans : à Hampteau, le mardi de 17h à 20h. Reprise le 30 septembre.
- Cirque 5-8 ans : à Rendeux, mercredi de 15h30 à 17h. Reprise le 1er octobre.
- Cirque 6-12 ans : à Gouvy, mercredi de 15h30 à 17h. Reprise le 17 septembre.
- Un atelier « Multi » pour adultes le jeudi de 13h à 16h à Melreux (techniques variées d'impressions, de textile, de marionnette et de construction en palettes). Reprise le 2 octobre.



... et encore bien d'autres projets en cours d'année !

Avec le soutien de la FW-B, la RW, la Province de Luxembourg et les Communes de Vielsalm, Houffalize, Gouvy, La Roche, Rendeux et Hotton.



MIROIR VAGABOND
2 VIEILLE ROUTE DE MARENNE
6990 HOTTON
WWW.MIROIRVAGABOND.BE



CONTACTS : 084/311946
BUREAU@MIROIRVAGABOND.BE
FACEBOOK : MIROIR VAGABOND ASBL
INSTAGRAM : miroirvagabond

PRINTEMPS DE LA MUSIQUE 2026 – APPEL AUX ASSOCIATIONS

APPEL AUX GROUPEMENTS ORGANISATEURS VOLONTAIRES !

Vous êtes membre et/ou vous représentez un groupement qui met sur pied des manifestations ou des événements musicaux ?

Vous souhaitez rejoindre les groupements organisateurs ?

Vous n'avez pas encore été approché pour prendre part à l'organisation ?

Contactez-nous sans tarder ! Une réunion sera programmée dans le courant du mois de janvier afin de fixer l'affiche 2026.

Plus d'Informations : Marine Winand – 492/60.69.45
marine.winand@gouvvy.be



NATURE - ENVIRONNEMENT



PARTICIPEZ AU GRAND NETTOYAGE QUI SE TIENDRA DU 26 AU 29 MARS 2026 !

INSCRIVEZ-VOUS...

Comme chaque année et grâce à vous, la Commune de Gouvvy participera au grand nettoyage de Printemps 2026. Une promenade utile, en famille, entre ami(e)s... Gants de travail, gilets fluorescents, sacs-poubelles vous seront procurés sur inscription. Sécurité et prudence sont primordiales !

COMITÉ DE VILLAGE OU ASSOCIATIONS ?

Confirmez-nous ou non votre participation à cette opération par mail ou téléphone auprès de Steve Thiry pour le lundi 16 février 2026 au plus tard, en nous donnant le jour, l'heure, le lieu de rassemblement ainsi que le nom et numéro de téléphone du responsable. Ces Informations seront reprises dans le toutes-boîtes distribué mi-mars et permettront aux citoyens se joindre à vous ou de prendre contact avec vous le cas échéant.

Nous vous ferons suivre les informations d'inscription sur le site BeWapp, les aides visuelles pour la promotion de cet événement et les autres informations utiles.

Avec le soutien de la Commune, chaque responsable de village ou d'association invitera les participants à partager une collation pour terminer l'activité et les remercier.

Les sacs de déchets seront enlevés par les services communaux.

CITOYEN.NE.S ?

Un toutes-boîtes sera distribué début mars avec les noms et coordonnées des responsables de chaque village. Vous pourrez ainsi vous rendre au rendez-vous fixé pour votre village ou prendre contact avec le responsable de votre village pour obtenir le matériel, lui communiquer les endroits où vous effectuerez le ramassage et savoir où vous pourrez déposer vos sacs de déchets qui seront enlevés par les services communaux.

Merci d'avance à tous pour votre engagement !



Inscriptions et infos : Steve THIRY - steve.thiry@gouvvy.be
080/29.29.23

Be
WaPP

CERCLE HORTICOLE LES TILLEULS

EN CETTE ANNÉE 2026...

Cette année, notre cercle horticole fête ses 16 ans d'existence ! Quel bonheur pour nous qui sommes là depuis presque le début pour tous, juste notre présidente qui nous a rejoints deux ans après notre début. C'est toujours un plaisir de vous retrouver chaque année lors de nos conférences et lors de nos manifestations.

Cette année, nous recommencerons le cycle de conférences le vendredi 6 mars 2026 à 19h30 avec le sujet que vous appréciez fortement : « Questions réponses ainsi que trucs et astuces » par Monsieur Muner (conférencier que nous avons accueilli en 2024 et qui est passionné par ces sujets).

Si l'envie de nous soutenir un petit peu vous tente, nous vous proposons la carte de membre au prix de 10 euros qui vous donne droit également à des réductions chez nos différents

sponsors (Bock à Bovigny, Chantal Post à Vielsalm, Theis à Crombach, Euregio à Beho, Gabriel à Malmedy, ...). Il vous est possible de verser le montant sur le compte du Cercle horticole qui est le BE30 7320 2332 4511. Nous vous ferons parvenir la carte de membre le plus rapidement possible.

Passez une bonne fin de saison hivernale et retrouvons-nous au mois de mars avec plein de projets et d'idées pour la nouvelle saison qui arrive.

Contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com
0495/87.29.69



ENERGIE - CLIMAT



ENERGIE CLIMAT GOUVY

Pour une transition énergétique réussie vers les objectifs climatiques pour 2050, la Commune de Gouvy lance une nouvelle page Facebook « Energie Climat Gouvy ».

Contact : Gestionnaire de projets / Coordinateur POLLEC
Steve Thiry - steve.thiry@gouvy.be
080/29.29.23

OBJECTIFS

- Sensibiliser les citoyens aux gestes simples et efficaces pour économiser l'énergie et réduire les émissions de CO2 au quotidien.
- Informer en temps réel sur l'avancement du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC).
- Mettre en lumière les actions concrètes du Comité de Pilotage ou ses initiatives.
- Informer sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).



LE 1^{ER} JANVIER 2026, LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE !



Libramont
Nouvelle adresse :
 Grand'Rue 54, B-6800 Libramont
 Tel : 061/23.99.40
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
 Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h
 ou sur rendez-vous
<https://energie.wallonie.be>
<https://logement.wallonie.be>

Permanences décentralisées sur rendez-vous

Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h30-16h)
Bièvre : 4^{ème} jeudi (9h-12h)

Le personnel des Guichets Énergie Wallonie apporte aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.

Tarifs d'électricité

Quelques nouveautés à partir du 1^{er} janvier 2026

1. Le bihoraire change d'horaire

Dès 2026, tous les Gestionnaires de Réseaux de Distribution (GRD) en Wallonie adaptent l'horaire de leur tarification bihoraire.

2 modifications majeures :

- L'horaire sera identique chaque jour de la semaine (les weekends suivront le même horaire que celui des autres jours de la semaine et ne seront plus entièrement en heures creuses).
- L'ajout d'une plage horaire « heures creuses » supplémentaire chaque jour, entre 11h et 17h. Cette nouvelle plage d'heures creuses correspond au moment de la journée pendant lequel l'électricité est abondante sur le réseau.



© CWAPE

➔ Points d'attention :

- Des nouvelles habitudes sont à prendre si vous avez le bihoraire : soyez vigilant au moment où vous consommerez votre électricité, particulièrement le weekend puisqu'il ne sera plus entièrement en heures creuses !
- Si vous êtes dans une configuration tarifaire monohoraire, le changement de l'horaire du bihoraire ne vous concerne pas.
- Si vous disposez d'un compteur à roulette (électromécanique), l'horaire du compteur sera adapté automatiquement grâce à une impulsion électrique.
- Si vous disposez d'un compteur communicant sur lequel la fonction communicante est active, l'adaptation se fera à distance. En revanche, si la fonction communicante de votre compteur est désactivée, vous serez contacté individuellement par votre GRD en vue d'adapter le compteur à ce nouvel horaire.

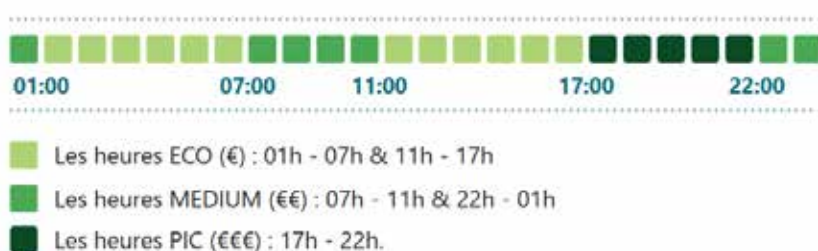
2. Ajout d'un nouveau tarif de distribution, le tarif IMPACT

Après le monohoraire (un seul tarif 24h/24 et 7 jours/7) et le bihoraire (deux tarifs différents chaque jour de la semaine, en fonction de l'heure de consommation), 2026 voit l'avènement d'un **3^{ème} tarif optionnel**.

Le tarif IMPACT se veut « incitatif » puisqu'il va encourager les ménages à consommer leur électricité lorsqu'elle est abondamment présente sur le réseau.

Si vous optez pour la tarification IMPACT, la nouvelle plage horaire du bihoraire (càd entre 11h et 17h, 7 jours/7) se traduit par un tarif plus économique que les heures « creuses » du bihoraire, c'est le **tarif ECO**. Ce tarif avantageux sera aussi appliqué aux consommations entre 1h et 7h.

En contrepartie, entre 17h et 22h chaque jour de la semaine, on verra l'arrivée du **tarif PIC**, qui s'annonce encore plus cher que les heures « pleines » du bihoraire.



© CWAPE

➔ Points d'attention :

- Par défaut, si vous n'optez pas pour un nouveau tarif, vous restez dans votre tarif actuel (monohoraire ou bihoraire).
- Les fournisseurs n'ont, à l'heure actuelle, pas l'obligation de proposer des offres de contrats basés sur la tarification IMPACT.
- Pour modifier votre tarif de distribution et basculer au tarif IMPACT, vous devez disposer d'un compteur communicant (avec la fonction communicante activée) et contacter votre fournisseur d'électricité (ce dernier transmettra votre demande et assurera la coordination avec ORES).
- Si vous êtes prosumer et que vous bénéficiez de la compensation, vérifiez avec votre fournisseur l'offre commerciale qu'ils pourraient vous faire avec le tarif IMPACT.
- Destiné aux ménages qui auraient la possibilité de diminuer leur consommation durant les heures « PIC » rendues plus chères, ce tarif sera intéressant si vous avez la possibilité de déplacer vos principales charges électriques en dehors de la plage 17h-22h. On pense notamment aux utilisateurs de véhicules électriques, de pompes à chaleur voire de boilers électriques. En choisissant les heures ECO (1h-7h et 11h-17h), vous économisez sur vos frais de distribution.

➔ **Vous vous posez des questions sur votre facture d'électricité ? Les moyens pour la diminuer ? Pour tout renseignement, contactez les Guichets Energie Wallonie ou visitez <http://energie.wallonie.be>**





Vous avez une borne de recharge pour votre voiture électrique à la maison ?

Les lignes qui suivent sont pour vous !

Vous êtes de plus en plus nombreux à rouler à l'électricité : c'est une bonne nouvelle pour l'environnement et la qualité de l'air... Mais si vous rechargez votre voiture à la maison, c'est aussi un changement important pour le réseau électrique de votre quartier.

Si vous avez déjà installé une borne de recharge à domicile, vous savez qu'elle consomme beaucoup d'électricité pour fonctionner. Contrairement aux appareils électroménagers classiques, elle a besoin d'une puissance élevée, sur une durée prolongée. Dans certains cas, il peut donc être nécessaire de renforcer votre installation électrique – par exemple en adaptant votre compteur – pour garantir une recharge efficace de votre véhicule.

Recharger à la maison : un geste qui n'est pas anodin...

Mais au-delà de l'impact sur votre habitation, la voiture électrique peut parfois bouleverser l'équilibre de l'infrastructure de réseau du quartier. Plusieurs voitures électriques en charge simultanément à proximité — notamment en début de soirée, lorsque la

demande en électricité est déjà élevée — peuvent entraîner un phénomène de sous-tension sur le circuit local. Concrètement, votre véhicule électrique charge alors moins bien, votre eau chaude chauffe moins vite, vos ampoules baissent en intensité... Dans le pire des cas, une coupure générale peut même survenir dans la rue.

6 fois plus de véhicules électriques en 2030

La Belgique compte aujourd'hui 250.000 voitures électriques sur 6 millions de véhicules immatriculés et les conséquences de leur charge résidentielle sont encore peu visibles. Mais ce n'est qu'un début. La FEBIAC* prévoit que ce nombre sera multiplié par 6 dans les 5 ans, avec le cap des 1.500.000 véhicules électriques franchi en 2030.

Déclarer sa borne aujourd'hui, c'est être sûr de pouvoir charger demain !

Or 2030 approche à grands pas. Il est donc essentiel d'anticiper dès aujourd'hui les effets de la montée en puissance de la mobilité électrique sur les infrastructures de réseau.

Quelles mesures sont prises aujourd'hui en ce sens ? D'abord, ORES met en œuvre un plan d'investissement ambitieux pour renforcer le réseau de distribution d'électricité dans les communes wallonnes. Non seulement pour accompagner la croissance des véhicules électriques, mais aussi pour mieux intégrer les énergies renouvelables (production photovoltaïque notamment) et anticiper l'électrification du chauffage.

Ensuite, la législation évolue : il est désormais obligatoire** de signaler l'installation d'une borne de recharge électrique à la maison en complétant un formulaire de déclaration sur le site d'ORES. L'opérateur de réseau pourra ainsi évaluer les quartiers dans lesquels la percée de la mobilité électrique est la plus forte et investir de manière ciblée et organisée dans le temps.



[Déclarer sa borne](#)

Vous n'avez pas encore déclaré votre borne ? Munissez-vous des informations techniques de votre borne (numéro de série, puissance, ...), de votre code EAN (un identifiant de 18 chiffres commençant par 54144, affiché sur votre facture d'énergie) et déclarez l'installation en quelques clics sur [ores.be](#).

*Fédération Belge de l'Industrie Automobile et du Cycle

**Depuis le 15 octobre 2022, le décret wallon relatif au marché de l'électricité impose à tout utilisateur du réseau disposant d'une borne de recharge de la déclarer à son gestionnaire de réseau, quelle que soit la date d'installation.



Vous avez d'autres questions sur les voitures électriques ou leur recharge à domicile ?

Consultez le site [ores.be](#) qui présente les différents types de borne et leur processus d'installation. Un simulateur est également disponible en ligne gratuitement pour vérifier si votre configuration électrique actuelle permet de recharger efficacement votre (future) voiture électrique ou hybride à domicile.



Vous avez des panneaux solaires et une voiture électrique ?

Recharger son véhicule avec sa propre production d'électricité, c'est faire de l'**autoconsommation**. Vous réduisez vos factures, valorisez votre énergie verte... et vous contribuez à la stabilité du réseau, en limitant les injections d'électricité quand il y en a déjà beaucoup. Un geste malin, économique et durable !





Électricité

Le compteur communicant arrive chez vous !

Avec l'essor des panneaux photovoltaïques, des voitures électriques et des pompes à chaleur, le réseau de distribution d'électricité est au cœur d'un nouveau système énergétique basé sur les énergies renouvelables. L'arrivée du compteur communicant chez vous est une étape essentielle pour construire ce système de manière durable et efficace.

En 2024, le Gouvernement wallon a fixé l'objectif d'un déploiement généralisé des compteurs communicants en Wallonie, d'ici le 31 décembre 2029. Le déploiement a débuté dans le courant du mois de septembre sur le territoire ORES pour répondre à cet objectif. Ce système moderne et connecté favorise la maîtrise de votre consommation, l'efficacité énergétique, la production d'énergie renouvelable et la sécurité du réseau électrique.

Quels avantages pour vous ?

Une meilleure compréhension de votre consommation énergétique

Le compteur communicant est équipé d'un écran électronique qui affiche quatre relevés distincts :

- votre consommation au tarif de jour ;
- votre consommation au tarif de nuit ;
- votre électricité injectée sur le réseau au tarif de jour (si vous possédez des panneaux solaires) ;
- votre électricité injectée sur le réseau au tarif de nuit (si vous possédez des panneaux solaires).

Le compteur communicant vous permet de **mieux comprendre** et **gérer votre consommation/votre autoconsommation** grâce à l'espace client en ligne qui propose un suivi détaillé. Il ouvre aussi la porte aux appareils connectés avec des applications intelligentes et domotiques via le « port client » présent sur le compteur.

Une fois équipé d'un compteur communicant, vous recevez un courrier vous invitant à activer votre espace personnel en ligne **myORES**.

Sur myORES, vous visualisez vos données à l'échelle du jour, de la semaine ou de l'année pour suivre et, au besoin, ajuster vos habitudes. Vous pouvez également recevoir des rapports mensuels détaillés.

Des opérations simplifiées

Plus besoin de relever manuellement votre compteur : les données sont directement transmises à votre gestionnaire de réseau.

D'autres opérations sont également facilitées grâce à un accès plus simple aux données : changement de fournisseur, passage du tarif monohoraire au bihoraire, ouverture/fermeture du compteur, activation du prépaiement et recharge à distance, etc.



Faut-il payer pour le placement d'un **compteur communicant** ?

Le remplacement d'un compteur électromécanique par un compteur communicant est gratuit, le coût de l'installation étant répercuté sur les frais de réseau. En revanche, dans le cas d'un nouveau raccordement (par exemple, pour une nouvelle habitation) ou si vous sollicitez l'installation d'un compteur supplémentaire, des frais seront appliqués.

Compatibilité avec des systèmes connectés

Un « port client » est présent sur le compteur (voir photo ci-contre). Il vous permet de connecter un outil de gestion d'énergie pour suivre votre consommation encore plus en détail ou piloter vos appareils ménagers en fonction de la production de vos panneaux solaires.

Rendez-vous sur maconsosouslalupe.be pour découvrir les outils de gestion d'énergie proposés sur le marché et adaptés à vos besoins.

Quelles données sont collectées via le compteur communicant ?

ORES collecte des informations sur la consommation (prélèvement et/ou injection) pour permettre la facturation. Ces données ne sont collectées qu'une fois par jour et sont transmises annuellement au fournisseur d'énergie (ou mensuellement si vous avez demandé une facturation mensuelle).

Des données quart horaire concernant par exemple la tension peuvent être collectées par ORES pour piloter son réseau ou mettre en place des solutions, notamment dans le contexte des surtensions et des décrochages d'onduleurs de panneaux photovoltaïques. Cette collecte ne s'applique qu'à une partie des clients, qui en sont informés personnellement. Ces informations ne sont relevées qu'une fois par jour et ne sont jamais transmises aux fournisseurs.

Quels sont les impacts du compteur communicant si vous avez des panneaux photovoltaïques et si vous bénéficiez du système du compteur « qui tourne à l'envers » ?

Si vous avez installé des panneaux photovoltaïques avant fin décembre 2023, sachez que le compteur communicant **n'enlève pas le bénéfice de la compensation**. Jusqu'au 31 décembre 2030, votre consommation d'électricité sera toujours compensée par celle que vous injectez sur le réseau, conformément à la législation en vigueur. Avec un compteur communicant, la compensation s'applique au moment de votre facture de régularisation annuelle.



Le compteur communicant et les décrochages d'onduleurs

Le compteur communicant permet à ORES d'analyser la tension du réseau à distance. Bien qu'il ne résout pas directement les problèmes de décrochage, il fournit des données précises qui facilitent l'identification et la mise en œuvre des solutions techniques les plus adaptées. De plus, vous pouvez observer vous-même la tension directement via l'écran digital du compteur.

Quand ORES viendra installer un compteur communicant chez vous ?

Vous recevrez un courrier, un e-mail ou un SMS précisant la date prévue pour l'installation de votre nouveau compteur.

Pour savoir quand ORES viendra installer le compteur communicant chez vous, rendez-vous sur info.ores.be/communicant ou scannez ce QR code.



Installer le compteur communicant, c'est participer activement à la transition énergétique et à la construction d'un avenir plus respectueux de l'environnement.



UN GUIDE PRATIQUE POUR RÉALISER SOI-MÊME LE DIAGNOSTIC DE SA MAISON ET IDENTIFIER LES ACTIONS À MENER POUR SE PROTÉGER DES INONDATIONS



Les dégâts laissés par les inondations de juillet 2021 ont marqué les esprits. Et on le sait, ce type d'événement extrême risque de se reproduire plus fréquemment avec le changement climatique. On ne peut malheureusement pas empêcher ces pluies intenses, mais on peut **s'y préparer afin d'en limiter les conséquences**, de faire face

plus efficacement à la crise et de retrouver rapidement une situation normale.

Dans ce sens, les Contrats de Rivières de Wallonie se sont associés avec la Région Wallonne pour proposer un **guide d'autodiagnostic de son habitation**. Ce guide est à destination de tout un chacun (rappelons que 1/3 des wallons habitent en zone à risque d'inondation par débordement ou par ruissellement !). Il propose des solutions adaptées pour protéger au mieux son habitation.

Dans ce guide, vous trouverez un questionnaire permettant d'évaluer concrètement la vulnérabilité de votre habitation face aux inondations. Ce questionnaire comprend une vingtaine de questions auxquelles vous devrez répondre par **oui** ou **non**. En fonction de vos réponses, vous serez orienté vers une fiche thématique présentant les travaux ou les actions à mettre en place afin de transformer les points faibles de votre maison en atouts. Certaines solutions sont simples et peu coûteuses à réaliser, tandis que d'autres nécessitent l'intervention de professionnels.

Dans un premier temps, il est nécessaire de se demander si son habitation est **localisée** en zone de risque d'inondation. Pour répondre à cette question, la fiche thématique « Cartographie » vous indique la démarche à suivre pour obtenir cette information.

Ensuite, les questions s'intéressent aux **éléments structurels** de la maison : les réseaux techniques, les fenêtres, portes, les entrées d'eau, la résistance des matériaux et isolation mais aussi les caves et sous-sols, souvent les parties

les plus exposées aux inondations. Prenons par exemple la question « Mes évacuations d'eau sont-elles munies de clapets anti-retours ? », si votre réponse est « non », le guide vous renvoie vers la fiche thématique « Cave et sous-sol ». Cette fiche va vous expliquer que lors d'une trop forte sollicitation du réseau d'égouttage public, l'eau pourrait rentrer dans votre habitation par différentes arrivées d'eau, l'intérêt d'avoir des clapets anti-retours dans les canalisations permet d'éviter la remontée de ces eaux. Des conseils techniques et une estimation des coûts de la mise en œuvre y sont présentés.

Finalement, les dernières questions portent sur les **abords de la maison** : allées, jardins, soupiriaux, taques d'égout, etc. À l'extérieur, il est par exemple conseillé de mettre à l'abri les meubles de jardin, les réserves de bois ou tout autre objet pouvant flotter, afin d'éviter qu'ils ne provoquent des dégâts, mais aussi pour les protéger eux-mêmes.

Ce guide a été écrit dans la continuité des deux référentiels édités par la Région Wallonne portant sur les constructions en zone inondables et sur la gestion des eaux pluviales, à destination des décideurs. Il complète la brochure « Réduire la vulnérabilité des constructions existantes » éditée aussi par le SPW. Tous ces documents ainsi que le guide d'autodiagnostic sont téléchargeables sur la plateforme Ediwall du SPW. Le guide est également disponible en allemand. Aussi, une version papier sera également disponible prochainement soit auprès de votre commune, soit auprès de votre Contrat de Rivière.

La culture du risque d'inondation, s'informer pour mieux réagir !



Les Contrats de Rivière de Wallonie vous informent dans le cadre de la Convention « Culture du Risque Inondations ».



MOBILITÉ

VOTRE VOYAGE AVEC LA SNCB - NOUVELLE OFFRE TARIFAIRE

Le 15 octobre, la SNCB a lancé sa nouvelle offre tarifaire. Avec une tarification au kilomètre et des tarifs encore plus avantageux pour tous avec Train+. Plus vous voyagez souvent et plus vous allez loin, plus Train+ est intéressant pour vous.



Pourquoi une nouvelle offre tarifaire ?

Avec Train+ vous bénéficiez de **réductions supplémentaires** pour seulement 4€/mois ou 32€/an si vous êtes jeune (-26), seniors (65+) ou bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) et 6€/mois ou 48€/an pour les adultes (26-64). **Les infos en ligne sur www.belgiantrain.be**



ADULTES (26-64)

Vous bénéficiez toujours :

- Du tarif standard : voyagez à toute heure de la journée. Les longs trajets seront jusqu'à **20% moins cher**.
- De **30% de réduction le samedi, dimanche et les jours fériés**. Même pour un aller simple.
- De la **gratuité** pour les **enfants (-12 ans)** qui vous accompagnent (max. 4 enfants par voyageur payant).

Avec Train+, des réductions supplémentaires :

- **40% de réduction** par rapport au tarif standard en heures creuses.
- **40% de réduction supplémentaire sur le tarif week-end**.
- Ne payez **jamais plus de € 14** par trajet (2^e classe), quel que soit le moment de la journée.
- Seulement **€ 6** par mois ou **€ 48** par an.

JEUNES (12-25), SENIORS (65+) ET BÉNÉFICIAIRES D'INTERVENTION MAJORÉE

Vous bénéficiez toujours :

- De **40% de réduction à tout moment** par rapport au tarif standard. Même sur les petits trajets.
- De cette réduction en **1^e classe**.
- De la **gratuité** pour les enfants (-12 ans) qui vous accompagnent (max. 4 enfants par voyageur payant).

Avec Train+, des réductions supplémentaires :

- Ne payez jamais plus de € 5,50 par trajet (2^e classe), quel que soit le moment de la journée.
- **40% de réduction supplémentaire** (en plus de votre réduction de base) en **heures creuses, le week-end et les jours fériés**.
- Seulement **€ 4** par mois ou **€ 32** par an.

VÉLO

Vous voulez emmener votre vélo avec vous dans le train ?

Notre nouvelle offre tarifaire est adaptée à tous les besoins, avec des prix qui varient en fonction du moment où vous voyagez. Ces tarifs s'appliquent avec et sans Train+.

- en heures creuses durant la semaine et pendant le week-end et les jours fériés: **€ 3/trajet**
- aux heures de pointe en semaine: **€ 5/trajet**

Vous pouvez emporter gratuitement votre vélo pliable à toute heure de la journée.

QUEL EST LE PRIX DES TICKETS AVEC ET SANS TRAIN+ ?

Utilisez le simulateur

Découvrez combien vous allez économiser grâce à Train+ selon la distance, le moment et la fréquence de vos trajets.

Calculez votre économie grâce à Train+ :

<https://simulator.belgiantrain.be/fr/trainplus>



LES GRANDS PRINCIPES DE LA NOUVELLE OFFRE TARIFAIRE

1. Un prix au kilomètre. Pour tous !

Le prix de base au kilomètre reste inchangé, mais les trajets plus longs seront jusqu'à **20% moins chers** qu'aujourd'hui. Quant aux tickets à prix forfaitaire (comme le Youth Ticket et le Senior Ticket), ils sont **remplacés** par d'**avantageuses réductions** qui profitent aussi aux petits trajets. Plus besoin de comparer les tarifs forfaitaires et les tickets avec un prix au kilomètre !

2. Encore moins cher avec Train+

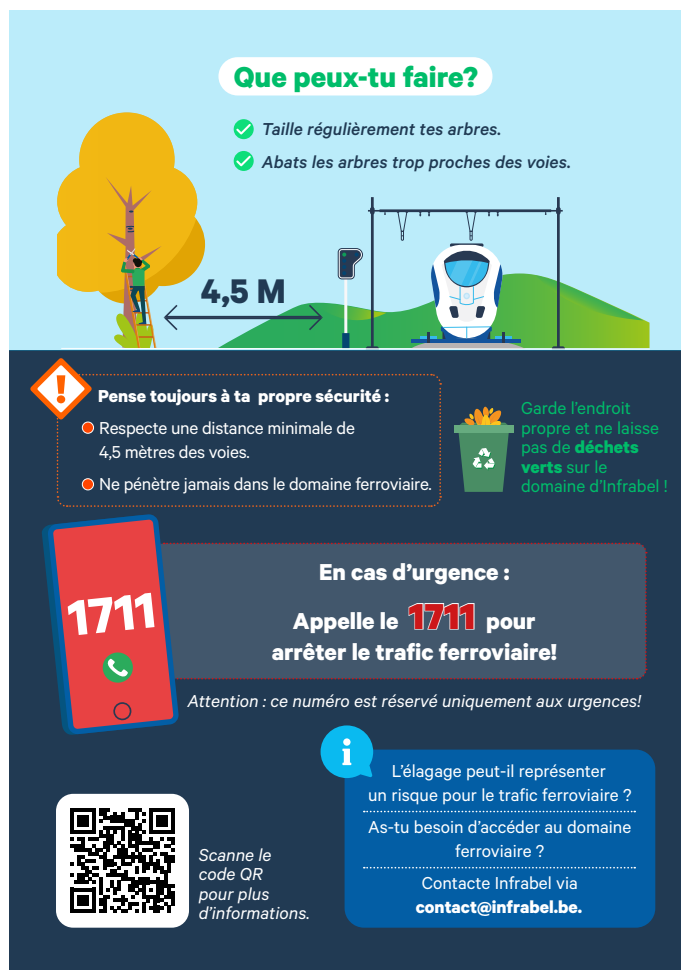
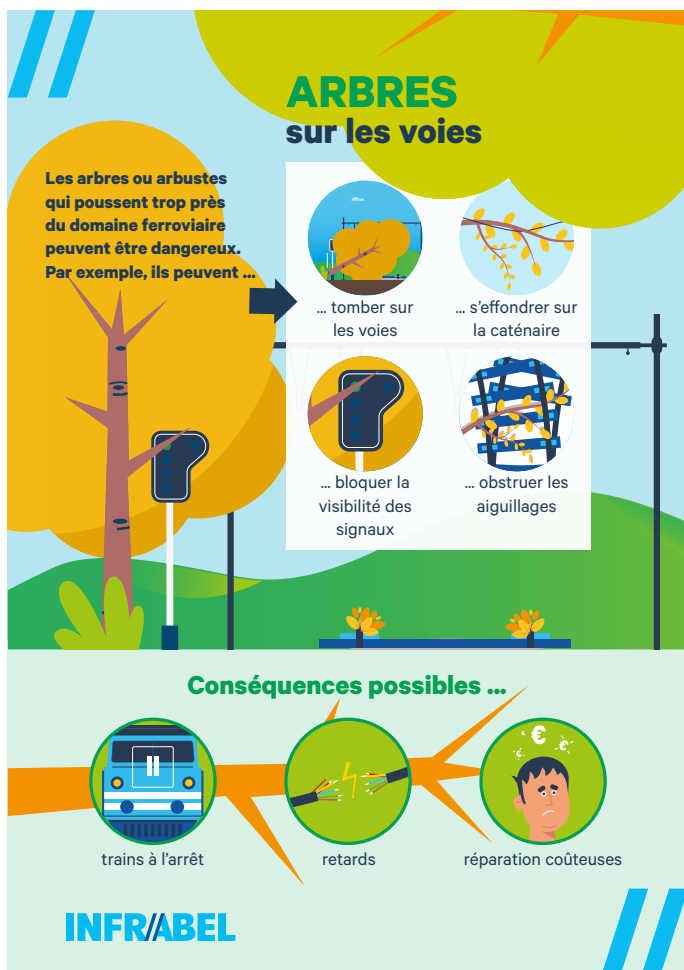
Avec Train+, vous profitez de **prix encore plus bas** pendant les **heures creuses** (départ du lundi au vendredi avant 6h01, de 9h à 16h ou après 18h) et le **week-end**. De plus, avec Train+, vous bénéficiez de **prix plafonnés**, quelle que soit l'heure de votre départ.

3. Mii-groupe de 4 à 14 personnes

Vous prévoyez une escapade à **4 ou plus** ? Vous bénéficiez alors de **40% de réduction** en **heures creuses et le week-end**. Les grands groupes de 15 personnes ou plus bénéficient toujours de **60% de réduction** en réservant à l'avance.

4. Les produits qui disparaissent

Le Youth Ticket et le Senior Ticket disparaissent, tout comme le Youth Holidays, le Youth Multi, le Local Multi et le Standard Multi, et sont remplacés par de **nouvelles formules avantageuses**. La réduction Familles Nombreuses disparaît également.



SPORT

MÉRITE SPORTIF

APPEL À CANDIDATURES !

Dans le but d'encourager la pratique sportive, la Commune de Gouvvy lance son appel annuel aux candidatures pour le « Trophée du Mérite sportif », pour une performance accomplie durant l'année 2025.

Toute personne ou toute équipe peut être candidate au mérite sportif à la condition d'être respectivement domiciliée sur la commune de Gouvvy ou active sur le territoire de la commune de Gouvvy et avoir remis un rapport d'activité.

Les candidatures sont à rentrer via le formulaire disponible sur www.gouvvy.be pour le 13 février 2026.



Contact et envoi des candidatures :
Bernard LEBRUN, échevin des sports
bernard.lebrun@gouvvy.be
Administration Communale, Bovigny 59,
6671 GOUVY

REMISE DES MÉRITES SPORTIFS 2024

Comme chaque année, après analyse des différentes candidatures déposées, la commission sociale a décidé de décerner le mérite sportif 2024 en sport collectif à l'équipe de la **RUS GOUVY B** qui est passée de la troisième provinciale à la première (niveau le plus haut en provincial). De plus, ils ont remporté la coupe de la province pour P3-P2.

Actuellement, ils composent en grande majorité l'équipe A qui joue au plus haut niveau de la province.

En ce qui concerne la remise du mérite sportif 2024 en catégorie individuelle, après mûres réflexions, la commission a décidé de décerner le prix à **BOCK Anouck** au vu des résultats obtenus tout au long de l'année.

En voici quelques-uns parmi les plus importants :

- 1^{ère} au championnat francophone grand bassin à Charleroi ;
- 2^{ème} au 100m 4 nages et deuxième au 200m papillon au championnat national du Luxembourg ;
- 2^{ème} au 200m brasse et surtout 1^{ère} au 200m 4 nages au championnat « National and masters » grand bassin du Luxembourg.

Ainsi que de très nombreuses premières places dans des meetings en Belgique ainsi qu'à l'étranger.

Reçoivent l'accessit : Louis Clément (VTT), Therer Julien (Trail-Cross) et Grommerch Noé (athlétisme).

Félicitations aux lauréats ainsi qu'à leurs entourages respectifs, parents, entraîneurs et staff. Il faut énormément d'implication et d'engagement pour réaliser de telles performances.

Encore bravo et d'excellents résultats à tous pour 2026.



CHALLENGE DU MASSOTAIS QUI COURT ET QUI MARCHE 2025.

UN GRAND CRU !

13 manches du challenge ont été organisées et ont permis à beaucoup de participants de découvrir ou redécouvrir les beaux coins et alentours des villages de notre commune.

Début du challenge le 24 mai et clôture 3 mois plus tard soit le 30 août par la manche de Beho. Contrairement à bien d'autres challenges, celui de Gouvvy prend de plus en plus d'ampleur. L'apport des marcheurs n'est pas en reste. Ce succès nous réjouit mais surtout démontre l'envie des gens de bouger et de se rencontrer.

De l'avis des participants, les différents parcours ont répondu à l'attente de chacun. Ils ont pu sillonner notre belle région et découvrir des endroits encore inexplorés pour certains.

Cette année encore, les organisateurs ont veillé à faire explorer des tracés inexplorés. Quelques chiffres pour vous faire prendre conscience de l'ampleur d'une telle organisation. Nous avons compté près de 439 joggeurs différents, soit 1269 participations (contre 1153 en 2024). Ce qui nous fait plus de 100 coureurs par manche.

Le 6 kms reste le plus populaire tant du côté des femmes que des hommes. 68 finishers qui ont totalisés 6 courses et +.

Cette année, trois participants ont participé à toutes les manches ! Paso Nadine, Caprasse Julien et Caprasse Luc, bravo à eux !



Les marcheurs ont apporté un plus et par leur participation valorisent le challenge.

Ils étaient près de 275 marcheurs différents pour 428 participations, sans compter ceux qui ont oublié de s'inscrire. En ce qui concerne la catégorie « Marcheurs », un tirage au sort a eu lieu et plusieurs lots leur ont été remis.

Bravo à tous les organisateurs, représentés lors de la dernière manche avec des membres de leurs comités respectifs, merci à François et à Fabian qui se sont occupés de l'aspect communication (site, Facebook, photos, classement, ...).

Voici les résultats du « Challenge du Massotais qui court 2025 » :

• FEMMES 6 KMS :

- 1) BASTIEN Clara
- 2) VEIDERS Tania
- 3) HAAN Léa



• HOMMES 6 KMS :

- 1) CORNELY Tom
- 2) LENFANT Marc-Antoine
- 3) BASTIEN Hans



• FEMMES 11 KMS :

- 1) FEIDLER Emilie
- 2) WUILLAUME Sandrine
- 3) MARECHAL Laurence



• HOMMES 11 KMS :

- 1) THERER Julien
- 2) DUTROUX Pierre
- 3) DEROANNE Roch



Sans oublier tous ceux qui ont participé (marcheurs et joggeurs) et ont fait de ce challenge 2025 une réussite.

Merci aux différents sponsors.

Merci aux différents comités pour l'organisation des manches.

Le rendez-vous vous est déjà donné l'année prochaine !

ATTENTION, NOUVEAUTÉ !

Et oui, tous les comités vont s'unir pour organiser la première « Corrida du Massotais » qui prendra son départ du hall sportif, déambulera à la découverte de Gouvy, le samedi 3 janvier 2026.

Nous vous y attendons nombreux, un bon moyen de brûler le surplus des fêtes ! Cela fera partie de vos bonnes résolutions pour l'année qui commence. Comme à chaque manche, les marcheurs y seront les bienvenus. Une boisson chaude récompensera chaque participant, possibilité de se restaurer. A vos baskets !

TRIPTYQUE ARDENNAIS CADETS ET JUNIORS 2025

La 7^e édition de cette course cycliste par étapes renommée et sans doute la plus difficile pour les jeunes coureurs cadets et juniors sillonnait une fois de plus la région du nord de l'Ardenne en trois étapes : Vielsalm, Lierneux et Gouvy.

A la demande de l'organisateur « le club cycliste HAWY » de Soumagne, notre commune avait une fois de plus accepté l'organisation de l'étape finale.

Cette course cycliste trouve chez nous un terrain varié très favorable pour ces jeunes coureurs cyclistes et parmi eux quelques vedettes en devenir.

125 cadets et 150 juniors se sont élancés pour la dernière étape lors de laquelle les cadets devaient gravir 6 côtes et les juniors 11.

La course « Cadets » était remportée par le jeune Vic De Smet du club formateur bien connu Avia.

Le classement général était remporté par Vic De Smet devant Rik Oksnes de chez Isorex et Emile Boitte de chez Pierre et Sol Cycles.

La course « Juniors » émaillée de très nombreuses attaques a été remportée par Lars Daelmans de l'équipe Wac Team VZW au sprint d'un peloton très compact.

Le classement général a vu la victoire du coureur anglais Samuel Greenwell devant Lars Daelmans et Yannis Lang du Grand-Duché de Luxembourg.

Un public très nombreux, dont Philippe Gilbert venu supporter son fils, assistait à cette manifestation sportive de renom et a apprécié aussi bien le parcours que l'accueil réservé dans notre belle commune.

Les édiles communaux ont remis les fleurs aux vainqueurs des différents classements cadets ainsi que les meilleurs juniors.

Notons enfin que les nombreux membres de l'organisation ont eu l'occasion de se restaurer au local du terrain de football, ce qu'ils ont fort apprécié.

L'organisateur Président Christian Lebeau a déjà émis le souhait de poursuivre cette belle aventure avec les trois communes.



INAUGURATION DU NOUVEAU HALL OMNISPORTS DE GOUVY



En présence de Madame la Ministre Valérie Lescrenier, de Monsieur le Ministre Jean-Luc Crucke, de Monsieur le député régional François Huberty, de Madame la Bourgmestre, de l'ensemble du collège communal, des conseillers communaux et de CPAS, ainsi que de nombreux citoyens, la Commune de Gouvy a célébré l'inauguration de sa toute nouvelle infrastructure sportive les vendredi 17 et samedi 18 octobre derniers.

Un hall multisports flambant neuf est constitué de deux salles, de neuf vestiaires, d'une cafétéria, de locaux techniques et d'une cuisine professionnelle attenante. Réceptionné le 11 juillet 2025 après deux années de travaux, le bâtiment a accueilli dès la rentrée de septembre les premières activités sportives. Et le succès est au rendez-vous : plus de 500 sportifs fréquentent déjà le site chaque semaine !

UNE INFRASTRUCTURE POLYVALENTE

La grande salle, de 45 mètres sur 25, permet la pratique de nombreux sports grâce à ses tracés modulables :

- 7 terrains de badminton/pickleball ;
- 3 terrains de volley-ball ;
- 3 terrains de basket-ball ;
- 1 terrain de tennis ;
- 1 terrain de minifoot/handball.

La seconde salle, plus intimiste (150 m²) et entourée de miroirs, est dédiée aux disciplines telles que la danse, les cours de Pilates, le yoga, la psychomotricité, la gymnastique douce et la boxe. Le centre sportif organise une dizaine d'activités hebdomadaires. Une quinzaine d'associations et clubs fréquentent déjà les lieux, et une vingtaine de disciplines y sont pratiquées.

UN PÔLE SPORTIF STRUCTURANT

Jusqu'à présent, Gouvy ne disposait pas d'infrastructure sportive de ce niveau. Ce nouveau hall permet désormais d'accueillir les clubs et associations qui utilisaient les locaux scolaires. Implanté à côté du terrain de football, il s'intègre parfaitement au Pôle Sportif au côté des terrains synthétiques de la RUS Gouvy.

UN WEEK-END D'INAUGURATION FESTIF

Le week-end inaugural a été marqué par une kyrielle d'animations pour petits et grands. L'ensemble des clubs et associations fréquentant le hall ont proposé des activités ouvertes à tous, ponctuées par des matchs de gala en tennis de table, badminton et tennis, avec la présence de certains des meilleurs joueurs belges !

Une rencontre inclusive de football en salle a également été organisée, soulignant la volonté d'ouverture et d'accessibilité du centre.

PETIT RAPPEL EXPLICATIF QUANT À L'ÉVOLUTION DU COÛT

C'est en 2007 qu'est établie la première estimation pour la réalisation de notre hall sportif. Celle-ci s'élève à 1.999.000 € HTVA. Les montants des travaux sont cités HTVA car celle-ci sera effectivement récupérée par la suite.

En 2018, ce montant est mis à jour. Il s'élève à 3.115.000 €.

En septembre 2020, la Commune reçoit un courrier qui va lancer toute la dynamique. Celui-ci est signé de Monsieur le Ministre Jean-Luc Crucke, nous annonçant l'octroi du subside de la part du département des infrastructures locales et sportives d'un montant de 2.205.810 € TVAC. Ce montant sera majoré par la suite de 10% pour atteindre les 2.426.400 €.

Mais le voyage de la faisabilité était loin d'être terminé. En effet, les crises qui ont suivi cet octroi de subside ont fait croire fortement l'estimation du projet, avec un subside en enve-



loppe fermée et donc, sans possibilité d'augmentation.

Début 2021, l'estimation s'élevait à 3.550.000 €.

Début 2023, elle passait à 5.540.000 €.

A chacune de ces estimations, nous avons remis en perspective tous les éléments de ce dossier afin de prendre une décision avisée. En 2021, ce sont les citoyens qui ont été interrogés par l'intermédiaire d'une consultation citoyenne. La population s'est prononcée favorablement à 67 % pour un taux de participation de 50 % des citoyens.

Et en 2023, avant de confirmer l'attribution du marché, c'est le conseil communal qui a été à son tour interrogé pour confirmer la poursuite du dossier. Si la décision ne faisait pas l'unanimité, elle était favorable à 10 voix POUR et 7 voix CONTRE, ce qui a conduit à poursuivre le projet.

A l'heure d'aujourd'hui, le montant de l'investissement travaux HTVA et honoraires compris s'élève à 6.463.000 €. La part communale se monte donc à un peu plus de 4.000.000 € dont 800.000€ seront financés sur fonds propres et le solde par crédits.

UN AVENIR PROMETTEUR

Après seulement quelques semaines d'ouverture, le Hall Omnisports est déjà sur de bons rails, et la dynamique sportive à Gouvy est bel et bien lancée !

Les terrains sont accessibles à la location pour les habitants de la commune (à tarif préférentiel) comme pour les personnes extérieures, à des prix très abordables.

N'hésitez pas à venir découvrir ces belles infrastructures si vous n'en n'avez pas encore eu l'occasion et de réserver une plage horaire pour pratiquer un sport à votre convenance.



SANTÉ

BESOIN D'UNE PRISE DE SANG OU D'UNE ANALYSE ?

Deux centres de prélèvements ont ouvert leurs portes sur le territoire de notre Commune.

POUR UNE VISITE LE SAMEDI – UN CENTRE À L'INITIATIVE DE VIVALIA ET DE CERTAINS MÉDECINS DE GOUVY

Depuis le **samedi 8 novembre**, un centre conventionné avec les hôpitaux de Vivalia vous accueillera **tous les samedis matin**. Cette collaboration facilitera vos démarches et garantira la qualité de vos analyses, réalisées en toute confiance par nos équipes de laboratoire.

- **L'adresse du centre de prélèvement** : Rue d'Ourthe, 17A à 6670 Gouvy.
- **Ouverture** : samedi de 7h15 à 10h00.
- **Téléphone** : 080/51.75.07



Plus d'Informations sur les centres de prélèvement Vivalia : <https://www.vivalia.be/prise-de-sang>



POUR UNE VISITE DU LUNDI AU VENDREDI – UN CENTRE À L'INITIATIVE DE LA CLINIQUE ST. JOSEPH DE SAINT-VITH EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNE

Le 1^{er} décembre, la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith a ouvert un nouveau centre de prise de sang à Gouvy.

- **L'adresse du centre de prélèvement** : Rue de la Gare, 31 à 6670 Gouvy (dans le bâtiment de la gare – ancienne zone de guichet).
- **Ouverture** : lundi au vendredi de 7h00 à 10h00.

Les prélèvements se font sans rendez-vous et sont accessibles à tous. Pendant les heures d'ouverture, il est également possible de déposer d'autres échantillons, tels que des échantillons d'urine ou de selles, pour qu'ils soient envoyés au laboratoire



de la Klinik St. Josef pour analyse. Grâce à ce nouveau centre de prise de sang, la Klinik St. Josef souhaite améliorer l'accessibilité de ses services.



Sabrina Hannen, chef de service du laboratoire de la Klinik, explique : « Ce nouveau centre nous permet de rapprocher les soins des citoyens qui ne doivent plus se rendre à St.Vith pour une prise de sang. »

Julien Goosse, Directeur des opérations de la Klinik. « L'ouverture du centre de prélèvement de Gouvy marque une étape importante pour offrir un service plus proche des patients, en adéquation avec les besoins du bassin de soins et en cohérence avec notre plan stratégique de développement. Le laboratoire de Saint Vith fait partie d'un plateau technique commun avec le Groupe Santé CHC. Grâce à cette collaboration, nous pouvons proposer à nos patients des tests hautement spécialisés et accessible. »

Prises de Sang à domicile – pour les patients à mobilité réduite ou non mobiles. Appelez le 080/85.44.18

SOCIAL



VOTRE AIDE-MÉNAGÈRE À DOMICILE EN TITRES-SERVICES : UN SOUTIEN PRÉCIEUX AU QUOTIDIEN

UN SERVICE QUI SIMPLIFIE LA VIE

Les titres-services sont la solution idéale pour bénéficier d'une aide-ménagère professionnelle à domicile. Que ce soit pour le nettoyage, le repassage ou d'autres tâches ménagères, vous profitez d'un service fiable, encadré et avantageux fiscalement.

UNE VALORISATION DU MÉTIER DÈS JANVIER 2026

À partir de janvier 2026, une adaptation tarifaire sera mise en place :

- chaque titre-service coûtera 2 euros supplémentaires ;
- cette augmentation sera facturée trimestriellement, afin de faciliter la gestion pour les utilisateurs ;
- ces 2 euros sont prioritairement destinés à l'augmentation salariale des aide-ménagères, garantissant une meilleure reconnaissance de leur travail et une rémunération plus juste.

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION EST POSITIVE

- **Valorisation du métier** : les aide-ménagères bénéficient directement de cette revalorisation.

- **Qualité et stabilité** : une rémunération plus juste contribue à fidéliser et motiver le personnel.
- **Sérénité pour les familles** : vous continuez à profiter d'un service encadré, tout en soutenant celles et ceux qui vous accompagnent au quotidien.



UN INVESTISSEMENT DANS LE BIEN-ÊTRE

En choisissant les titres-services, vous ne faites pas seulement appel à une aide pratique : vous participez à un système solidaire qui valorise le travail de milliers de personnes. L'augmentation prévue en 2026 est un pas important vers une meilleure reconnaissance de leur rôle essentiel dans nos foyers.

Contact : Plottes Karin - Ale Titres Services Gouvvy
 Courtil 129 - 6671 Gouvvy - 080/64.38.16
 info@alegouvvy.be
 Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h

ALE GOUVY

OFFRE DE SERVICES DIVERS POUR LES PARTICULIERS A GOUVY

Vous habitez la commune de Gouvvy...

Vous avez besoin d'aide pour tapisser, détapisser, peindre, ...

Vous avez besoin d'aide pour tondre, tailler une haie, ramasser des feuilles, ...

Vous avez besoin d'aide pour ranger du bois, du pellet, ...

Vous avez besoin d'aide pour promener votre chien.

Liste des activités autorisées sur demande au bureau.

PENSEZ A L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI asbl et faites appel à notre équipe de volontaires.

RENSEIGNEMENTS sans engagement
 et INSCRIPTION : 0490/48.78.20 ou
 ale@alegouvvy.be OU vous pouvez vous rendre sur le site :
 www.ale-wallonie.pluxee.be.

En bref :

6.95 euros/heure (déductible fiscalement)

Remboursement frais déplacement : 0.40 euros/km

Droit inscription : 5 euros/an

Contact : Bénédicte Moyse - Collaboratrice ALE-Forem
 Agence Locale pour l'Emploi de Gouvvy asbl 519
 0490/48.78.20 (permanence mardi de 9h à 12h
 après-midi sur rendez-vous)



Agence Locale
pour l'Emploi



PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER LA LOCATION SANS RISQUE, ÇA EXISTE !

Être propriétaire d'un bien immobilier, c'est merveilleux.

Un véritable accomplissement !

Assurer la gestion locative de son bien par ses propres soins en revanche peut être nettement moins exaltant.

Êtes-vous à la recherche d'une institution compétente et consciencieuse qui vous inspire confiance ? L'AIS Nord Luxembourg est l'allié qu'il vous faut.

L'Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg est une ASBL agréée par le Gouvernement Wallon.

Sa mission : promouvoir des logements de qualité à loyer abordable aux personnes à faibles revenus, tout en leur apportant un accompagnement social personnalisé.

En tant qu'intermédiaire entre propriétaire et locataire, l'AIS Nord Luxembourg agit en votre nom, vous soulageant de toute préoccupation.

Accédez à des **garanties solides**, un **suivi professionnel** et à la **sécurité d'une gestion sans tracas**.

POUR QUELLES RAISONS CHOISIR L'AIS ET NON UNE AGENCE IMMOBILIÈRE CLASSIQUE ?

- Garantie de **paiement du loyer de 100%** même en cas de vide locatif
- Gestion locative complète **sans frais**
- Couverture des dégâts locatifs **sans limite** (hors vétusté/usure normale)
- Accompagnement technique (suivi de **toutes les tâches** d'entretien)
- Accompagnement social **individuel**
- Contribuer **activement** à la lutte contre la précarité en pratiquant un loyer représentant **un tiers** du loyer établi sur le marché privé
- **Avantages fiscaux** (prêts et subventions, exonération précompte immobilier,...)



AIS Nord Luxembourg
084/45.76.74
info@ais-nordlux.be
www.ais-nordlux.be

Avenue de la Toison d'Or 21
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

25 ANS DU CENTRE FEDASIL DE BOVIGNY

UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT, D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT



Le 26 juin 2001, l'ancienne base de l'OTAN de Bovigny se transforme en Centre d'accueil, ouvrant ses portes dans un contexte d'urgence face à l'arrivée massive de demandeurs d'asile, principalement originaires de l'ex-Yougoslavie. À ses débuts, le Centre accueille jusqu'à 200 résidents, encadrés par une équipe de 31 collaborateurs.

Depuis, le Centre a évolué au rythme des flux migratoires, adaptant sa capacité d'accueil entre 175 et 500 places. Installation de containers, de tentes de l'armée ou encore conversion de salles communes en chambres de 12 personnes, Bovigny se démarque par sa flexibilité et sa capacité d'adaptation. Depuis 2025, sa capacité est fixée à 453 places et 74 collaborateurs travaillent au quotidien avec les résidents.

En 25 ans, le Centre est devenu un acteur local engagé, organisant régulièrement des **Initiatives de quartier** ouvertes aux riverains et collaborant avec de nombreuses associations pour favoriser l'intégration dans le tissu local.

En 2026, fêtons ensemble ces 25 années d'accueil !

Et pour marquer le coup, nous vous proposerons **25 occasions de nous rencontrer** tout au long de l'année. Un quart de siècle d'accueil, ça se fête ensemble. Venez découvrir, partager et célébrer avec nous !

Suivez-nous sur nos réseaux pour ne rien manquer !
Facebook et Instagram : @fedasilbovigny

A L'HONNEUR



FINALISTE DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ART FLORAL

Chantal Post, artiste florale originaire de Beho et résidant à Courtil, exerce sa passion depuis 2003 dans la commune voisine de Vielsalm, où elle a ouvert son magasin de fleurs. Grâce à son expertise, sa sensibilité artistique et son sens du détail, elle accompagne tous vos événements afin de les rendre uniques et empreints d'émotions.

En septembre 2020, Chantal participe pour la première fois au Championnat de Belgique d'art floral et y remporte une médaille d'argent. Animée par la recherche constante de perfection, elle décroche ensuite, en septembre 2024, le titre de championne de Belgique au terme de deux journées d'épreuves intensives.

Ce titre national lui ouvre les portes du Championnat du Monde d'art floral, organisé tous les quatre ans. L'édition 2025 s'est tenue à La Haye, aux Pays-Bas, du 27 au 30 août et réunissait 24 compétiteurs venus des États-Unis, du Japon, de Chine, de Norvège, de France... et de Belgique. À l'issue des différentes épreuves, la Pologne s'est imposée devant la Hongrie et la France. La Belgique, représentée par Chantal, signe une remarquable 8^e place - une performance d'autant plus significative que le pays n'avait plus participé à cette compétition depuis 25 ans, Chantal étant la première Wallonne et femme belge à y participer.

Le collège et le conseil communal adressent leurs sincères félicitations à Chantal pour cette performance exceptionnelle.





JANVIER

- **Samedi 3/01 : Corrida du Massotais** au départ du hall sportif de Gouvry à 19h. 5 ou 10km.
- **Dimanche 4/01 : Concert** du groupe « Wild may west band » à la ferme Madelonne à Sterpigny à 15h. Prix : 15€.
- **Dimanche 11/01 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périple en la demeure à Limerlé, de 10h30 à 14h.
- **Jeudi 15/01 : Conférence** " Les tarifs 2026 de l'électricité ". Salle du conseil à l'Administration communale de Gouvry (Bovigny 59). Info & inscriptions : Steve Thiry - 080/29.29.23 - steve.thiry@gouvry.be.
- **Samedi 17/01 : Challenge de Whist** à la salle « Le Réveil » à Limerlé à 20h. 3X12 donnees. Bar et grignotages. Plus d'infos auprès de Jean-Nicolas Burnotte 0495/530.510.
- **Samedi 24/01 : Bar Pio** au Naneux (local scout – Rue de la gare 7A à Gouvry) dès 21h.
- **Vendredi 23/01 : Pièce de théâtre** " Psycho Thérapeute-moi !... " Salle "Au bon vieux temps du stade" de Bovigny à 20h. PAF 10€.
- **Dimanche 25/01 : Les petits déjeuners de Joséphine** à Cherain. Prix : 12 euros, enfants de 3 à 12 ans : 8 euros. Buffet garnis de produits locaux de 8h à 11h. Plus d'infos : chezjosephinedecherain@gmail.com.
- **Vendredi 30/01 : Challenge de Whist** au local scout « le Naneux » à Gouvry à 20h. 3X12 donnees. Bar et grignotages. Plus d'infos auprès de Jean-Nicolas Burnotte 0495/530.510.

FÉVRIER

- **Dimanche 1/02 : Marche Adepts** au départ de la brasserie Lupulus. Parcours de 5-10-15-20 km. Bières Lupulus et pains saucisses. Plus d'infos auprès de Philippe Fetten 0498/233.162.
- **Dimanche 8/02 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périple en la demeure à Limerlé, de 10h30 à 14h.
- **Samedi 14/02 : Fête de l'Amour** au Clos du Bru à Limerlé à partir de 18h30. Plus d'infos : Service culturel de Gouvry 0495/146.980.
- **Samedi 21/02 : Blind Test des Pios** de Gouvry au Naneux (local scout – Rue de la gare 7A à Gouvry). Ouverture des portes à 19h30 et début du blind test à 20h. Infos et réservations auprès de Maxence Hennuy : maxence.hennuy@hotmail.com.
- **Dimanche 22/02 : Les petits déjeuners** de Joséphine à Cherain. Prix : 12 euros, enfants de 3 à 12 ans : 8 euros. Buffet garnis de produits locaux de 8h à 11h. Plus d'infos : chezjosephinedecherain@gmail.com.
- **Dimanche 22/02 : Dîner annuel au profit de la salle.** Salle "Au bon vieux temps du stade" de Bovigny à 12h. Renseignements : SIMON Alex - 0477 / 78 14 21.
- **Samedi 28/02 : Challenge de Whist** à l'école Ste-Thérèse de Gouvry à 20h. 3x12 donnees. Bar et grignotages. Plus d'infos auprès de Jean-Nicolas Burnotte 0495/530.510.

MARS

- **Samedi 7/03 : Spectacle d'Alison Arngrim** (comédienne de la Petite Maison dans la Prairie) en duo avec Patrick Loubatière (auteur de Destination 80's) à la salle l'Echo de la Ronce à Langlire à 20h30. Infos et réservation : 0476/723.193 ou 0499/193.331.
- **Dimanche 8/03 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périple en la demeure à Limerlé, de 10h30 à 14h.
- **Dimanche 08/03 : « Un Tea Time... en compagnie des personnalités de la Belle époque »** à 16h. Par Emmanuel Grégoire (Historien de l'Art). Salle du Conseil communal – Administration communale – Bovigny, 59
- **Vendredi 13/03 : Challenge de Whist** à Périple en la Demeure à Limerlé à 20h. 3X12 donnees. Bar et grignotages. Plus d'infos auprès de Jean-Nicolas Burnotte 0495/530.510.
- **Samedi 21/03 : Grand Feu** de Cherain sur le site du motocross.
- **Dimanche 22/03 : Les petits déjeuners de Joséphine** à Cherain. Prix : 12 euros, enfants de 3 à 12 ans : 8 euros. Buffet garnis de produits locaux de 8h à 11h. Plus d'infos : chezjosephinedecherain@gmail.com.
- **Samedi 28/03 : Bar Pio** au Naneux (local scout Rue de la gare 7A à Gouvvy) dès 21h.
- **Samedi 28/03 : Concert irlandais** dans le cadre de la St Patrick et du Printemps de la musique avec le groupe « Those Fucking Bells » dès 20h30 à la salle JVR de Rogery. Ambiance pub irlandais garantie. Entrée : 10€. Événement organisé par l'ASBL Campagn'art. Contact : berryralet@yahoo.fr ou 0474/089.170.



Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale, contactez le Syndicat d'Initiative à l'adresse mail info@gouvvy-tourisme.be

Retrouvez l'agenda complet des événements de la commune sur le site :
www.gouvvy-tourisme.be
dans la rubrique AGENDA



 **Conférence gratuite**
«Les tarifs 2026 de l'électricité»

Ce qui change
 Les solutions s'adaptent
 Panneaux solaires, batteries, nouveau compteur...

Jeudi 15 Janvier 2026 à 20:00
 Salle du conseil à l'Administration communale
 de Gouvvy (Bovigny, 59)

INFO & INSCRIPTIONS : Steve Thiry - 080/29.29.23
steve.thiry@gouvvy.be

 **GRATUIT**
OUVERT À TOUS



www.ventdici.be



BOVIGNY

« SALLE AU BON VIEUX TEMPS DU STADE ».

VENDREDI 23 JANVIER 2026 à 20 heures.

La troupe francophone « Les Cawès » de Ville-Du-Bois présente une pièce de théâtre en français.

Une « folie » en 3 actes de Michel Lallemand

Psycho
Thérapeute-moi !.....

Bureau ouvert dès 19 heures PAF = 10 €

Organisation : ASBL « Salle au bon vieux temps du stade ».

MARCHE
ADEPS
 AU DÉPART DE LA
BRASSERIE
LUPULUS

DIMANCHE
1 FÉVRIER 2026

PARCOURS
5€ | 10€ | 15€ | 20€

BIÈRES & PAINS
LUPULUS & SAUCISSES

ORGANISATEUR « LES GO-TO'S »



ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS
 BRASSERIE LUPULUS _ COURTIL 50, 6671 BOVIGNY
 PHILIPPE FETTEN : 0498233162

CHALLENGE

Les djoyeux whistieux ardennais



- Vendredi 21 novembre à 20h
Sterpigny (salle «Le Cosmos»)
- Samedi 27 décembre à 20h
Gouvvy (salle de l'harmonie)
- Samedi 17 janvier à 20h
Limerlé (salle «Le Réveil»)
- Vendredi 30 janvier à 20h
Gouvvy (scouts, «au Naneux»)
- Samedi 28 février à 20h
Gouvvy (école Ste-Thérèse)
- Vendredi 13 mars à 20h
Limerlé (Péripie en la demeure)

Bar & Grignotages
3 x 12 donnes
Fair play, convivialité & bonne humeur
Montée à l'emballage

 **Informations:**
J-N Burnotte +32 495 530 510

Possibilité de participer uniquement à un tournoi (lots à chaque tournoi)
 Les 4 meilleurs scores de chacun seront additionnés pour remporter un
 des 3 gros lots du challenge

SAMEDI

03/01

5/10
KM

2026



CORRIDA DU MASSOTAIS GOUVY

DÉPART DU HALL SPORTIF 19H



COLLECTE DES DÉCHETS - DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

En poursuivant nos efforts de tri, la production de déchets ménagers résiduels continue de baisser. C'est pourquoi, soucieux d'essayer de limiter le coût de la gestion des déchets (dans le cadre du renouvellement de contrat d'Idelux), le conseil a opté pour une adaptation de la fréquence des collectes.

PETIT RAPPEL !

MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTES DES SACS GRIS ET BIODÉGRADABLES.

Période	1 ^{er} janvier au 31 mars	1 ^{er} avril au 30 septembre	1 ^{er} octobre au 31 décembre
Fréquence	1x tous les 15 jours	1x par semaine	1x tous les 15 jours

Les 2 raisons de ce changement : l'une, économique et l'autre, environnementale.

Ce changement de fréquence permet de contenir les augmentations de coûts liées à la conjoncture en raison de la hausse importante du prix du carburant et de la main d'œuvre notamment.

De plus, la mise en place de la collecte des sacs PMC (bleu) et des consignes de tri ont considérablement modifié la répartition des déchets ménagers. Les déchets résiduels non valorisables ne représentent plus que 13 % des déchets ménagers. Cela veut dire que davantage de déchets sont aujourd'hui recyclés ou valorisés. Un atout pour notre environnement.

Moins de camions sur les routes représente également moins de pollution. Un pas de plus pour diminuer notre empreinte carbone. En effet, cette modification représente 14 collectes en porte à porte optimisées.

Pour connaître ou vous rappeler la nature et le jour de collecte, consultez votre calendrier Idelux ou **utilisez l'application Recycle** qui vous avertira par notification.

QUELQUES CONSEILS POUR ASSURER UNE DURÉE DE VIE OPTIMALE À VOTRE SAC BIODÉGRADABLE

Laissez circuler l'air autour du sac.

Ne mettez pas le sac en contact avec le sol.

N'y mettez pas d'autres sacs en plastique.

Placez 1 ou 2 feuilles de papier journal dans le fond du sac avant de le remplir. Emballez vos déchets organiques dans un sac à pain ou du papier journal.

Ne jetez pas des déchets trop chauds ou trop humides.

Limitez la durée du remplissage à maximum 2 semaines.

COMBIEN ?

En fonction de sa composition, chaque ménage recevra un nombre précis de rouleaux à choisir parmi les 3 sortes utilisées (gris, bleu ou vert/blanc) :

- ménage d'une personne : 5 rouleaux au choix ;
- ménage de 2 personnes : 6 rouleaux au choix ;
- ménage de plus de 2 personnes : 7 rouleaux au choix ;
- ménage de plus de 5 personnes : 8 rouleaux au choix.

Des situations spécifiques liées à des problèmes de santé ou à une situation professionnelle donneront droit à un(des) rouleau(x) supplémentaire(s). Pensez à faire votre choix au préalable.

Plus de renseignements : 080/29.29.29 - administration@gouv.be.

DISTRIBUTION DES SACS

Quand ? Les 17, 24, 31 janvier 2026 de 9h00 à 12h00.

Où ? Au garage communal, Courtil 95, 6671 Gouvry.

Couleur des sacs	Utilisation	Nombre de sac par rouleau	Capacité (litre)	Prix
Gris	Fraction résiduelle	10 sacs	50 l	20 €
Vert/blanc	Matière organique, bio	10 sacs	25 l	20 €
Bleu	P+MC	20 sacs	60 l	3 €

Vous pouvez également venir chercher vos sacs à l'administration communale.

LES SACS POUR UNE TIERCE PERSONNE NE SERONT REMIS QUE SUR PRÉSENTATION DE LA PROCURATION CI-DESSOUS DUMENT COMPLÉTÉE.

Je soussigné : Mme. - Mr.

Adresse :

Autorise à reprendre mes sacs poubelles 2026

Nous sommes une famille de : ☐ 1 pers = 5 rlx
☐ 2 pers = 6 rlx
☐ +2 pers = 7 rlx
☐ +5 pers = 8 rlx

Nous faisons le choix de

..... rouleaux PMC / rouleaux Bio / rouleaux résiduels (gris)

Aucun échange ultérieur ne sera possible.

Gouvry, le 2026

Signature :

Informations : www.gouv.be/ma-commune/services-communaux/financesrecettes/taxes-redevances
080/29.29.29